Les demi-finales de la coupe d'Algérie après les législatives

Page 24

BRUITS DE CAMPAGNE J+3

Hanoune veut un front national élargi de l'opposition

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5751 - MERCREDI 12 AVRIL 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

TOURISME ET VOYAGE

L'Algérie, une destination peu convaincante

Page 24

DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

ALGER PLAIDE POUR UNE COOPÉRATION GAGNANT-GAGNANT



Le ministre algérien de l'Energie a appelé hier, lors d'une réunion à Bruxelles consacrée au dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, les partenaires européens à investir davantage dans le développement du secteur dans les prochaines années. M. Boutarfa a mis en exergue le saut qualitatif de la coopération qui lie les deux partenaires. *PAGE 2*

«EMIR» D'EL MOURABITOUNE ET PLANIFICATEUR DES ATTENTATS AU SAHEL

BELMOKHTAR, LE RESSUSCITÉ DES OCCIDENTAUX

En l'espace de sept ans, le Sahel est devenu un carrefour des attaques perpétrées contre les étrangers et les militaires. Orchestrées par une organisation terroriste à dessein stratégique, commanditées par des chefs terroristes, dont le tristement célèbre Mokhtar Belmokhtar, alias Mokhtar «Marlboro Connection» et miraculé des frappes des différentes armées déployées au nord du Mali, les attaques ont engendré plusieurs centaines de morts. **Page 5**



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



10E ANNIVERSAIRE DE L'ATTENTAT TERRORISTE CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Sellal se recueille à la mémoire des victimes

LE PREMIER MINISTRE Abdelmalek Sellal s'est recueilli hier au siège du Palais du gouvernement à la mémoire des victimes de l'attentat à l'explosif ayant ciblé l'édifice du Palais du gouvernement le 11 avril 2007. La cérémonie de recueillement commémorant le 10e anniversaire de l'attentat terroriste s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, de l'ancien ministre de l'Intérieur et des Collectives locales, Noureddine Yazid Zerhouni, du directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, ainsi que des familles des victimes. Une gerbe de fleur a été déposée à l'entrée de l'édifice avant la lecture de la Fatiha et l'observation d'une minute de silence. Dans une allocution M. Sellal a réitéré la solidarité du gouvernement avec les familles des victimes, soulignant que l'Algérie «vit aujourd'hui dans un climat empreint de sécurité, de paix et de stabilité grâce aux sacrifices de ces hommes qui resteront dans les mémoires à tout jamais». A la fin de la cérémonie, Bedoui a reçu les familles des victimes et écouté leurs préoccupations portant sur la régularisation de leur situation sociale. Ces familles ont exprimé leur «satisfaction quant à la solidarité du gouvernement depuis l'attentat à ce jour».

APS

DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Boutarfa plaide pour une coopération gagnant-gagnant



Le ministre algérien de l'Energie a appelé hier, lors d'une réunion à Bruxelles consacrée au dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, les partenaires européens à investir davantage dans le développement du secteur dans les prochaines années.

M. Bouterfa a mis en exergue le saut qualitatif de la coopération qui lie les deux partenaires, notamment ces deux dernières années, avec la mise en œuvre de l'Arrangement administratif de 2015, entrant dans le cadre du Memorandum of Understanding sur le partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie. Après avoir réaffirmé la volonté de notre pays de construire et d'entretenir avec l'UE des relations sereines, profitables et tournées vers l'avenir, Boutarfa a exposé la politique énergétique algérienne et les opportunités d'investissements offertes par le gouvernement. Il dira que la crise qui a ébranlé l'économie mondiale a également affecté la situation macroéconomique de l'Algérie, mais que depuis quelques années des réformes structurelles visant à diversifier l'économie, à sortir de la dépendance vis-à-vis des revenus des hydrocarbures et à intensifier les efforts pour l'intégration nationale et l'industrialisation sont entamées. L'objectif de ces réformes, dira-t-il, est de créer de la richesse et de l'emploi et d'assurer la croissance tout en préservant les acquis sociaux de notre économie. «Pour ce faire, nous continuons à financer des programmes d'insertion sociale et de création de micro-entreprises et nous travaillons pour développer une véritable culture de l'entreprenariat afin d'accroître la compétitivité et d'améliorer l'environnement des affaires et des investissements" a déclaré le ministre, ajoutant que le gouvernement œuvre également à «optimiser et à moderniser la gestion des finances publiques et à rendre plus efficientes nos politiques publiques».

S'agissant de la politique énergétique algérienne, le ministre a affirmé que l'Algérie vise à maintenir la place qu'il détient dans le marché européen du gaz naturel (troisième fournisseur de l'Europe après la Russie et la Norvège), estimant que cette politique s'inscrit dans une vision à moyen et long termes de transformation de notre pétrole et de notre gaz naturel pour une meilleure valorisation. Pour ce faire, il a indiqué que «l'intensification des efforts d'exploration est au cœur de notre stratégie et les opportunités d'investissement sont ouvertes pour nos partenaires» , soulignant que le pays est constitué de 1,5 million de km2 de bassins sédimentaires dont les deux tiers n'ont pas encore été soumis à aucune des campagnes d'exploration, ainsi que dans la zone off-shore.

Dans son intervention, Boutarfa a plaidé pour une coopération gagnant-gagnant avec les compagnies pétrolières, en engageant des concertations multiformes pour apporter des solutions et des corrections des textes législatifs, réglementaires et des dispositions fiscales. D'ailleurs, il appela les européens à "trouver des mécanismes qui permettraient aux Etats, aux banques, aux institutions financières et aux entreprises d'agir pour que le poids des financements et des risques soit supportable et partagé».

Dans cette perspective, Boutarfa a déclaré que l'Algérie va incessamment lancer un appel à investisseurs pour la réalisation d'un méga-projet de 4 050 MW en solaire photovoltaïque constitué de trois lots de 1350 MW chacun, appelant les investisseurs, les industriels et les énergéticiens à répondre favorablement à cet appel, considérant cela comme un «véritable tournant dans la promotion des énergies propres, la diversification des sources d'énergie et le passage vers les économies de demain».

Tout en soulignant la croissance de la production gazière du pays, Boutarfa a estimé que ce potentiel conforte la sécurité d'approvisionnement de l'UE en gaz naturel, espérant que ce «marché renouera avec la croissance, pour permettre d'assurer la demande et une valorisation du potentiel d'exportation du gaz algérien».

H.R.

LES LISTES DE CANDIDATURE AUX LÉGISLATIVES RÉACTUALISÉES

938 d'entre elles validées

LE NOMBRE de listes de candidatures pour les élections législatives du 4 mai prochain est de 938, selon des données actualisées communiquées hier par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le ministère précise que 716 listes sont sous l'égide des partis politiques, 125 sous l'égide des alliances et 97 listes indépendantes, ajoutant que deux listes de candidatures ont été annulées après le 4 avril 2017. La même source explique que l'une de ces deux listes a été présentée sous l'égide d'un parti politique dans la wilaya d'Adrar, l'autre étant une liste indépendante dans la wilaya d'El-Oued pour non remplacement du candidat tête de liste, rejeté définitivement, dans les délais prescrits par les dispositions de l'article 99 de la loi organique relative au régime électoral, lequel prévoit le remplacement dans un délai n'excédant pas le mois précédent le scrutin, soit le 4 avril 2017.

Voici quelques données générales actualisées relatives aux élections législatives 7 communiquées mardi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales :

I- Nombre de sièges à pourvoir : 462 sièges, dont 8 sièges au niveau des quatre (4) zones géographiques à l'étranger.

II- Nombre de circonscriptions : 52, dont quatre (4) zones géographiques à l'étranger.

III- Données concernant le corps électoral:

- Corps électoral arrêté avant révision exceptionnelle des listes électorales, soit au 31/12/2016 : 23.082.737 électeurs.
- Nouveaux inscrits: 768.713 électeurs.
- Electeurs radiés : 599.947
- Corps électoral arrêté définitivement (après la période des réclamations et recours judiciaires), soit le 20 mars 2017 : 23.251.503 électeurs, répartis comme suit:
- 12.597.077 électeurs hommes (54,18%)
- 10.654.426 électrices femmes (45,82%).

IV- Données concernant les centres et les bureaux de vote:

- Nombre de centres de vote: 12.176 centres, dont 61 au niveau des 4 zones géographiques (émigration).
- Nombre de Bureaux de vote : 53.124 bureaux, dont 390 au niveau des 4 zones de l'émigration.
- La répartition des bureaux de vote se présente comme suit:
- Nombre de bureaux fixes : 52.958
- Nombre de bureaux itinérants : 166

V- Données concernant le recensement des lieux de meetings pour la campagne électorale:

- Nombre global des lieux réservés s'élève à 4.734, répartis comme suit:
- Nombre de stades : 998
- Nombre de salles de réunions : 1.239
- Nombre de places publiques : 1.159
- Nombre de salles omnisports: 687
- Nombre d'autres lieux (maisons de jeunes, centres culturels, bibliothèques.) : 651

VI- Données concernant l'opération de dépôt et rejet des listes de candidatures:

- Nombre de listes de candidatures déposées au 5 mars 2017 : 1.088 listes.
- Nombre de listes de candidatures rejetées par l'administration : 183 listes, dont 150 rejets confirmés par les tribunaux administratifs et 33 listes rétablies par les tribunaux administratifs.
- Nombre de listes de candidatures restantes : 938 listes réparties comme suit:
- Sous l'égide des partis politiques : 716 listes,
- Sous l'égide des alliances : 125 listes,
- Listes d'indépendants : 97.

BRUITS DE CAMPAGNE J+3

HANOUNE VEUT UN FRONT NATIONAL ÉLARGI DE L'OPPOSITION

Au troisième jour de cette campagne électorale, l'atmosphère générale n'a pas changé d'un iota.



Les affiches de candidats, mal confectionnées et d'un design à pleurer, qui commencent à noircir les panneaux sont observées dans une indifférence quasi-générale : les citoyens ne sont plus enthousiastes à l'idée d'aller scruter le ou les portraits des candidats.
Depuis l'instauration de la démocratie en 1990, chaque période électorale est vécue comme un moment particulier. Mais celle de cette année a battu tous les records de désaffection et de rejet ; preuve en est l'absence de vivacité dans cette campagne.
Dans les rues, dans les cafés et les marchés, les discussions tournent autour du football et bien sûr, des prix de certains produits agricoles qui volent la vedette à cette élection. La journée d'hier a été marquée par un cas d'école qui mérite une extrême attention de la part des observateurs de la HIISE.
Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talaï, candidat FLN à Annaba mis en congé depuis samedi dernier par le président Bouteflika au même titre que cinq autres ministres, a assisté hier à la présentation du tramway Citadis made in Algeria ainsi que du centre de maintenance et du dépôt des tramways lors de sa visite de travail dans la ville de Sidi Bel-Abbès. Même s'il n'a fait aucune déclaration, le ministre a peut-être ignoré la décision du président Bouteflika. En quelle qualité et à quel titre le ministre-candidat Talaï a-t-il assisté à cet événement ?
Autre exemple de dépassement qui a marqué cette journée. Le MSP et le FJD d'Abdallah Djaballah ont utilisé des fourgons flambant neufs sur lesquels sont collées des affiches portant des slogans et les portraits des principales «têtes de listes». Ces fourgons sillonnent la capitale quartier par quartier lors de leur sortie algéroise. Ce procédé est-il valide ? La HIISE à décidément du pain sur la planche pour traiter ces cas, surtout si l'on ajoute le pied de nez de certaines candidates qui ont refusé de mettre leur photo sur les affiches.
Dans la liste d'Adrar du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), un parti que préside Naïma Salhi, une certaine Benhamadi Mebrouka, fonctionnaire à la direction des Travaux publics, a décidé tout simplement de masquer son visage sur l'affiche électorale.
Un autre cas, celui de la liste indépendante «Fidélité et Continuité», menée par Abdallah Khiat, président de l'APC d'El Gourara à Ghardaïa, est aussi à signaler : deux femmes, l'une avocate et l'autre infirmière, n'ont tout simplement pas affiché leurs photos. Pire encore, l'une d'elle a juste affiché son nom sans le prénom. Des cas similaires ont été signalés un peu partout à travers le territoire. Que va faire la HIISE ?
Les disqualifier ou leur intimer l'ordre de montrer leur visage ? Et que dit la loi dans pareil cas ?
Enfin un fait saillant qu'il est utile de signaler : le président du mouvement El Islah a révélé que 40% des candidatures ont été réservés à la gent féminine compétente. Une manière de donner une image moderne de son parti, d'obédience islamiste et conservatrice.

Le ministère de l'Intérieur répond au RCD

La SG du PT, Louisa Hanoune, a indiqué que les prochaines élections «peuvent constituer le début d'un processus nouveau» qui unira ceux qui y participent et même ceux qui s'abstiennent pour générer une dynamique politique qui revitalisera la situation du pays.
Mme Hanoune a également évoqué la conjoncture internationale, plaidant pour la formation d'une «force de changement» vers le mieux à travers la volonté de la majorité, qu'elle ne nomme pas, mais qui peut être constituée de partis qui ne gravitent pas autour du pouvoir.
Comme le FLN du temps de Saâdani, Hanoune veut constituer une majorité avec les partis de l'opposition pour contrarier la future majorité qui sera composée indubitablement du FLN, du RND, du TAJ et du MPA. De ce fait, elle a invité les citoyens à faire campagne par tous les moyens pour «favoriser une participation forte afin de pouvoir sanctionner les partis responsables de l'accablement de la société et de la régression du pouvoir d'achat des Algériens», dit-elle.
A l'opposé de la pasionaria, le RCD a décidé, après avoir refusé les caméras de l'ENTV lors de ses meetings de campagne, de ne pas donner suite à une demande d'audience que lui a formulée une mission d'experts mandatés par l'UE pour évaluer les élections.
Selon le RCD, la mission de l'UE «ne répond pas aux standards appliqués dans les pays d'Europe centrale», indique le parti dans un communiqué publié sur son site internet. Le RCD a révélé avant-hier avoir obtenu des preuves matérielles sur la fraude électorale lors des législatives de 2012.
Se référant aux résultats de ce scrutin publiés par le ministère de l'Intérieur, le président du parti, Mohcine Belabbes, affirme que ces documents confirment, pour la première fois depuis l'indépendance, le trafic électoral. «Nous avons fait le tirage de ces résultats (...). Il y a des formations politiques qui, sans atteindre les 4%, sont non seulement exemptes de la collecte de signatures mais ont été gratifiées de sièges en 2012», dit-il lors d'une conférence de presse au siège du parti. «C'est la première fois depuis l'indépendance que le ministère de l'Intérieur publie les preuves écrites de la fraude organisée par son administration», ajoute-t-il.
La réponse du ministère de l'Intérieur est venue moins de vingt-quatre heures après cette déclaration du premier responsable du RCD. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a apporté des précisions concernant les listes électorales en course pour les législatives du 4 mai prochain : «Le nombre de listes de candidatures pour les élections législatives du 4 mai prochain s'élève à 938 listes», indique le communiqué.
Dans le même document, le ministère a précisé que 716 listes sont sous l'égide des partis politiques, 125 sous l'égide des alliances et 97 listes indépendantes, tout en soulignant que deux listes de candidatures ont été annulées après le 4 avril 2017.
L'une de ces deux listes rejetées, selon la même source, a été présentée sous l'égide d'un parti politique dans la wilaya d'Adrar et la seconde, une liste indépendante de la wilaya d'El-Oued pour non remplacement du candidat tête de liste dans les délais réglementaires. S'agissant du corps électoral, le ministère a précisé que celui-ci, arrêté définitivement (après la période des réclamations et recours judiciaires) le 20 mars 2017, «s'élève à 23 251 503 électeurs (12 597 077 électeurs, soit un taux de 54,18% et 10 654 426 électrices, soit un taux de 45,82%)».

Hocine Adryen

LÉGISLATIVES À BEJAÏA

Le RND, le RCD et la liste indépendante LCL multiplient les sorties de proximité

LA CAMPAGNE électorale pour les législatives du 4 mai prochain s'est poursuivie hier à Bejaïa avec la sortie de proximité des candidats de certaines listes et partis.
Le RND et le RCD multiplient les sorties de proximité et veulent rafler la mise. Pour sa part, le RND a choisi les communes de Kherrata et Draâ El-Kaïd pour développer son programme, qui se base sur le développement local et l'investissement. Les candidats du RND, dont la tête de liste Kamel Bouchoucha, ont écouté les citoyens puis discuté avec eux de leurs préoccupations quotidiennes et du développement local, et des réponses à donner aux problèmes vécus au niveau de la place du marché, a Béni Marai et El Barzakh, au chef-lieu communal.
Avant-hier, les candidats du RND ont rencontré les citoyens des municipalités d'Ouzellaguene, Bouhamaza et Béni Maâouche. Pour leur part, les candidats du RCD accentuent eux aussi leur campagne de proximité dans la haute Soummam, plus particulièrement à Aït R'zine et Ighil-Ali où ils ont écouté les citoyens et parle avec eux.
Ils ont fait le tour des quartiers dans une campagne de proximité afin d'expliquer le programme du parti et comment trouver des solutions à la crise que vit le pays et qui se répercute sur la population et son pouvoir d'achat.
Quant à l'ex-président de l'APW Ferhat Hamid, il a fait le déplacement à la rencontre des habitants des communes d'Adekar, Taourirt Ighil et Béni K'sila.
Il a développé les axes de son programme, notamment «le développement de la wilaya et un plan d'urgence afin de la mettre à niveau», dit-il.
Il est revenu sur les blocages que vivent plusieurs secteurs dont l'investissement et sur la bureaucratie qui plombe tout.

N. B.

IL EST CENSÉ CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

BOUCHOUAREB ANNONCE UN SYSTÈME NATIONAL DE MÉTROLOGIE

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselem Bouchouareb a déclaré que la facture d'importation des services liés à l'industrie relevant des activités de la normalisation et de la métrologie avoisine les 11 milliards USD/an.

Saisissant l'occasion de l'inauguration du 1er Salon international de la mesure, de l'instrumentation, de l'accréditation et de la qualité «MESUREXPO», organisé hier au Palais des expositions par l'Association nationale des professionnels d'instruments de mesure (l'ANAPRIM), le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé que son département a initié des textes de loi qui sont en cours de publication.

Selon le ministre, cette initiative vise l'instauration d'un cadre cohérent, global et unifié pour asseoir un véritable cadre national et international en matière de métrologie. En effet, ce système intègre pour la première fois les autres aspects majeurs de la métrologie autre que la métrologie légale, à savoir la métrologie fondamentale et industrielle.

M. Bouchouareb a estimé que «la métrologie est un moyen efficace qui contribue au développement économique». Dans son allocution, le ministre a expliqué la nécessité d'une consolidation qui est d'autant plus nécessaire qu'elle doit, d'une part, accompagner les dynamiques mises en œuvre en matière de développement économique et industriel et, d'autre part, répondre aux exigences dictées par l'évolution enregistrée dans le domaine de la métrologie au niveau international. A travers ces nouveaux textes de loi le gouvernement entend ne plus jamais dépendre des organismes étrangers. A titre d'information, ce genre d'activité de métrologie est souvent confié aux spécialistes étrangers.



Ces derniers ont réussi à accaparer le marché et les entreprises algériennes sont devenues dépendantes.

C'est dans cet objectif que le ministre de l'Industrie a souligné que ce nouveau cadre instauré permettra une plus grande autonomie nationale en matière de raccordements de nos mesures aux étalons internationaux et ne plus avoir à dépendre d'organismes étrangers. Ce sont autant d'avantages en termes financiers, de temps, voire de souveraineté nationale. C'est aussi un atout fort pour améliorer la compétitivité industrielle et économique.

Conclusion : la métrologie est une technologie de précision qui avantage et renforce les capacités nationales par l'incitation à la création d'organismes d'évaluation de la conformité spécialisés et par leur élargissement à des applications dans des domaines jusque-là ignorés par le dispositif tels que la santé et l'environnement.

Le ministre insiste même sur la création de projets dans le domaine des mesures légales par l'encouragement de l'investissement national dans la fabrication des instruments de mesure et la création de laboratoires d'étalonnage, pour développer la recherche en matière de matériaux de référence, d'étalons, de calculs d'incertitudes, etc. Saisissant cette opportunité, M. Bouchouareb lance un appel aux investisseurs intéressés, parmi eux les fabricants mondiaux, à se tourner, dès à présent, vers la recherche de partenaires locaux à l'effet d'investir dans la fabrication des différents instruments. Le ministre reconnaît que cette industrie n'est pas facile. Il dira que «c'est une industrie d'excellence et de précision que nous voulons développer en Algérie». Le ministre de l'Industrie et des Mines a fait savoir que la facture d'importation des services liés à l'industrie relevant des activités de la normalisation et de la métrologie avoisine les 11 milliards USD/an et qu'il était indispensable de s'atteler à sa réduction.

A. Timizar

Publicité

Le SAV chez Renault Algérie a-t-il été dissous ?

Nous avons acheté, mon gendre et moi-même, 02 (deux) voitures Renault (maison de Chéraga) au mois de juillet de l'année 2016. J'ai découvert sur mon modèle « Capture» des défauts d'origines. Le pot d'échappement était cisaillé, il générait de plus en plus de fumée noire.

De même, le vase pour le lave-glace, fêlé, ne retenait pas l'eau. Non seulement le vendeur m'a obligé de payer une facture de réparation mais j'étais surprise de constater qu'on avait juste soudé l'échappement sans le remplacer, ce qui n'a pas réglé le problème. J'ai encore une fois saisi la dite maison et depuis Renault Algérie me fait toujours « patienter » prétextant l'indisponibilité des pièces de rechange. J'ai du voir tous les responsables de cette maison même ceux de la direction générale de Oued Smar,mais en vain.

Ce qui m'amène à me poser de sérieuses questions sur l'existence d'un service après-vente chez Renault Algérie. Mon gendre a enduré exactement les mêmes désagréments. Il a découvert que le câble de réglage du siège passager de son coupé «Laguna» était sectionné et que le siège ne pouvait ni avancer ni reculer. Le préposé chez Renault lui a assuré que ce câble sera disponible au bout d'une semaine et la voiture réparée sans aucune indemnité.

On devine bien la suite. Rien depuis juillet 2016. Le service après-vente de Renault Algérie a t'il été dissous ? Si ce n'est pas le cas, l'enseigne devra s'expliquer devant la justice pour le préjudice causé, un préjudice qui a toutes les allures d'une arnaque.

Mme BENTAZA M.
Tél. : 0674.72.42.18

Réf. : 009/17

AADL 2001-2002 D'ALGER

Remise des clés à 3 000 souscripteurs

L'AGENCE nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a achevé, hier dans la wilaya d'Alger, la remise de 3 000 logements de type location-vente à leurs souscripteurs. Ces habitations sont réparties comme suit : 911 unités au site de Semrouni, 480 à Ouled Fayet, 1 200 à Reghaïa et 292 Aïn Malha, précise la même source. Cette opération sera suivie de trois autres portant sur la distribution de 7 000 unités fin avril, 8 000 fin mai et 22 000 logements en juillet à travers les différentes wilayas du pays. Un total de 40 000 nouvelles unités au titre du programme AADL 2001-2002 seront ainsi distribuées avant la fin du premier semestre 2017.

62 souscripteurs du programme AADL 2001/2002 ont été rayés des listes des bénéficiaires de logement de type location-vente à Alger durant le mois d'avril courant, après des opérations de contrôle du fichier national du logement, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Les opérations de vérification effectuées du 30 mars au 2 avril ont concerné 2 591 souscripteurs du programme 2001/2002 bénéficiaires d'un logement AADL dans les sites d'Aïn Melha, de Djenane Sfari, d'Ouled Fayet (plateau sud) et d'El Karouche (Reghaïa). Sur le site d'Ouled Fayet, le fichier national a révélé l'existence de 30 indus souscripteurs sur un total de 1 019 concernés par la vérification. Quinze ont déjà bénéficié d'un logement de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), 3 d'une aide de la Caisse nationale du logement (CNL), 2 d'un logement du Fonds national de péréquation des œuvres sociales, 4 détiennent un permis de construire et 5 sont touchés par les mesures de régularisation dans le cadre de la loi 15/08.

A El Karouche (Reghaïa), l'opération qui a englobé 1 038 souscripteurs a fait ressortir que 24 n'ouvraient pas droit dont 16 ayant bénéficié d'un logement de l'OPGI, 3 ayant perçu une aide de la Caisse nationale du logement et 5 autres retenus au titre des mesures de régularisation dans le cadre de la loi 15/08. Sur le site d'Aïn Malha, l'opération de vérification a touché 45 souscripteurs dont trois cas se sont révélés positifs. Un souscripteur ayant bénéficié d'un logement de l'OPGI, un autre détenant un permis de construire alors que le troisième cas a été traité dans le cadre des mesures de régularisation de la loi 15/08. Pour ce qui est du site de Djenane Sfari, le contrôle qui a concerné 489 souscripteurs a révélé 5 cas positifs. Il s'agit de 2 souscripteurs ayant bénéficié d'un logement de l'OPGI, un autre détenant un permis de construire, un souscripteur ayant touché une aide de la Caisse nationale du logement et le dernier cas ayant fait l'objet d'un traitement par les mesures de régularisation de la loi 15/08.

S. T.

EMIR D'EL MOURABITOUNE ET PLANIFICATEUR DES ATTENTATS AU SAHEL

MOKHTAR BELMOKHTAR
LE RESSUSCITÉ DES OCCIDENTAUX

En l'espace de sept ans, le Sahel est devenu un carrefour des attaques perpétrées contre les étrangers et les militaires. Orchestrées par une organisation terroriste à dessein stratégique, commanditée par des chefs terroristes, dont le tristement célèbre Mokhtar Belmokhtar, alias Mokhtar «Marlboro Connection» et miraculé des frappes des différentes armées déployées au nord du Mali, les attaques ont engendré plusieurs centaines de mort.



Mokhtar Belmokhtar, alias Belaâouar, chef terroriste d'El Mourabitoune (ex-les Signataires par le sang), est considéré comme étant un miraculé pour certains, tandis que pour d'autres son nom tristement connu fait de lui un chef terroriste parmi les plus redoutables dans le monde.

D'ailleurs, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur le rôle exact de cet Algérien, du fait que Mokhtar Belmokhtar est le seul chef terroriste notoire qui a pu échapper, par le fait du hasard, aux bombardements ayant ciblé les poches d'Al Qaïda au Mahreb islamique (Aqmi) dans le nord du Mali où en janvier 2013, l'émir terroriste Abdelhamid Zeid alias «Abou Zeid», le rival de Belmokhtar, avait trouvé la mort. Seul Mokhtar Belmokhtar avait échappé à ces frappes aériennes de l'armée française qui étaient appuyées par des troupes terrestres des forces de la coalition africaine emmenées par le Tchad.

Pourtant, des noms tristement célèbres de chefs terroristes, apparus sur la scène mondiale après Mokhtar Belmokhtar, sont morts. Seul le vétéran algérien d'Afghanistan a réussi à échapper aux multiples opérations aériennes et terrestres des armées de la coalition africaine et française. Pour rappel, avant qu'Abou Zeid ne trouve la mort, Mokhtar Belmokhtar s'était retiré d'Aqmi avant de constituer sa propre organisation criminelle appelée «Les Signataires par le sang». Ce qui dénote le grand différend qui a opposé, avant janvier 2013, les deux chefs terroristes en question. Après la mort d'Abou Zeid, son rival Mokhtar Belmokhtar a créé, en fusion avec un autre groupe terroriste, en l'occurrence le Mouvement pour l'Unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), une nouvelle organisation terroriste dénommée «El Mourabitoune».

C'est comme si Belmokhtar, avait été choisi pour répandre le terrorisme au Sahel. Effectivement, il avait planifié, juste après avoir échappé aux frappes aériennes, une grande offensive contre l'Algérie. Il s'agit bien entendu de l'attaque menée en janvier 2013 contre la base de vie de Tiguentourine à In Amenas. Lors de cette attaque, 32 terroristes, issus de différentes nationalités, avaient pris pour cible le site gazier de Tiguentourine en prenant en otages des centaines d'employés, avant que l'armée algérienne n'intervienne et n'anéantisse le commando terroriste. Le planificateur de cette attaque est Belmokhtar. D'ailleurs, il a personnellement revendiqué cette prise d'otages qui s'est solidée par la mort de 37 étrangers et d'un Algérien. Un grand mystère régnait autour de ce chef criminel et de la mission dont il était chargé.

Le 7 mars 2015, un attentat avait pris pour cible le bar-restaurant «La Terrasse» à Bamako, la capitale du Mali, où un Français, un Belge et trois Maliens avaient péri. L'attaque sanglante a été revendiquée par Mokhtar Belmokhtar qui a dit vouloir venger le Prophète de l'islam insulté et raillé par l'Occident mécréant, ainsi qu'un de ses chefs tué par l'armée française en décembre dans le nord du Mali. Toutefois, le véritable motif de cette attaque, de l'avis des observateurs et des experts en questions sécuritaires, est de saboter les accords de paix signés quelques jours avant à Alger entre l'Etat malien et les fractions armées, à leur tête le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad). C'est avec ce nouvel acte que la question sur le véritable rôle de Belmokhtar dans la région qui s'est posée une nouvelle fois. Lui qui a été épargné par les bombardements en janvier 2013.

Qui est Mokhtar Belmokhtar ?

Né le 1er juin 1972, Mokhtar Belmokhtar (dit Mokhtar Marlboro) a rejoint le maquis dès l'âge de 18 ans. Aujourd'hui âgé de 41 ans, ce terroriste notoire est devenu l'un des éléments les plus en vue de la sphère terroriste internationale. D'Al Qaïda au Maghreb islamique à «El Mourabitoune» en passant par les «Signataires par le Sang», Belmokhtar, alias Khaled Abou Al Abbas, où Belaâouar, est désormais le terroriste le plus coriace et le plus dangereux au Sahel et au Maghreb.

Cet enfant de Theniet Makhzen, dans la wilaya de Ghardaïa, est le planificateur de l'attaque criminelle contre le site gazier de Tiguentourine. Ancien chef de la zone sud de katibat Moulathamoune, ce dangereux salafiste active aujourd'hui dans le nord du Mali où il commande la nouvelle organisation terroriste El Moulathamoune.

Marié avec une jeune Mauritanienne, Mokhtar Belmokhtar est derrière plusieurs actions terroristes menées par son groupe, notamment dans la région du Sahel, entre autres au Mali le 7 mars 2015 où un Français, un Belge et trois Maliens ont été assassinés, mais il est également derrière des attentats perpétrés au Niger, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso. Son nom revient dans chaque embuscade commise contre les militaires algériens, mais également contre les militaires mauritaniens, français, tchadiens, nigériens et maliens. Activement recherché par plusieurs pays de la région et les pays européens (Interpol), traqué par l'ONU également, Mokhtar Belmokhtar est devenu le terroriste le plus dangereux et le plus redoutable du Sahel.

Sofiane Abi



LUTTE ANTITERRORISTE

Deux canons de confection artisanale et six bombes détruits à Skikda et Béjaïa

DEUX CANONS de confection artisanale et six bombes ont été détruits lundi à Skikda et Béjaïa par des détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 10 avril 2017 à Skikda et Béjaïa (5 RM), deux canons de confection artisanale et six bombes», précise-t-on de même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté à Relizane (2 RM) deux narcotrafiquants en possession de 46 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi 14 000 unités de différentes boissons à Biskra 4e RM)».

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a arrêté à In Guezzam et Tamanrasset (6e RM), huit 8 contrebandiers et a saisi un camion, quatre véhicules tout-terrain, 1 750 litres de carburant, quatre détecteurs de métaux, 14 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, une paire de jumelles et un téléphone satellitaire, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont appréhendé à Tlemcen (2e RM) et à Adrar (3e RM) 32 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le MDN.

R. N.

EXPLOITATION ILLÉGALE D'UN DÉBIT DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Arrestation de six personnes impliquées à Ouaguenoun

LES ÉLÉMENTS des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, sur la base d'un renseignement précis, ont, au cours de la semaine écoulée, fait une descente dans un bar clandestin dans le village de Tikobain, commune et daïra d'Ouaguenoun.

C'est ce qu'a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué, qui ajoute que cette opération a permis la saisie de 726 bouteilles d'alcool de marques différentes et l'arrestation de six personnes, dont trois femmes, accusées de s'adonner dans un ce bar clandestin à de la prostitution. Les mis en cause, note encore le communiqué, ont été présentés le 10 du mois en cours devant le parquet de Tigzirt, lequel les a placés sons mandat de dépôt.

S. T.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

NIF N° 41 000 600 000 6012
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2017

OP N° N.K.5.322.2.262.106.12.01

Réalisation, Equipement et Electrification de 1000 Ml de forages
LOT : Equipement des Forages : « TAGUEMOUNT » Commune AOKAS, « IGHZER ABBAS » Commune BENI KSILA et Acquisition de Groupes Electropompes Immergés de secours

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de BEJAIA, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la réalisation du projet « Réalisation, Equipement et Electrification de 1000 Ml de forages »
LOT : Equipement des Forages : « TAGUEMOUNT » Commune AOKAS, « IGHZER ABBAS » Commune BENI KSILA et Acquisition de GEPI de secours

OBS : Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné

Les entreprises qualifiées en activité principale hydraulique catégorie Une (01) et plus, spécialisées en équipement électromécanique (code 34-709) et ayant réalisé au moins deux projets similaires durant les cinq dernières années, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature, offre technique et financière) auprès de la Direction des ressources en Eau de la Wilaya de Bejaia, service de l'Administration et des Moyens, Bureau des Marchés, sise Cité Remla- Ighil Ouazoug, BEJAIA.
TEL : 034.16.90.11 à 12
FAX : 034.16.90.13
Les offres devront être scindées en trois parties :-
1- Partie N° 01 - Dossier de candidature
2- Partie N° 02 - Offre technique
3- Partie N° 03 - Offre financière

Le dossier de candidature, les offres techniques et les offres financières doivent êtres contenues dans trois (03) enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'Entreprise et les mentions suivantes :-

ENVELOPPE N° 01 - DOSSIER DE CANDIDATURE
ENVELOPPE N° 02 - OFFRE TECHNIQUE
ENVELOPPE N° 03 - OFFRE FINANCIERE

Le dossier de candidature et les offres (offre technique et financière) doivent être accompagnés des pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui devra parvenir à Monsieur le Directeur des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, à l'adresse indiquée plus haut et ne comportera que la mention suivante :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2017

Réalisation, Equipement et Electrification de 1000 Ml de forages
LOT : Equipement des Forages : « TAGUEMOUNT » Commune AOKAS, « IGHZER ABBAS » Commune BENI KSILA et Acquisition de Groupes Electropompes Immergés de secours

Le délai de remise des offres est fixé à Quinze (15) jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
La date de clôture de remise des offres sera le dernier jour avant douze heures (12h00).
La date d'ouverture, des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières aura lieu le même jour à quatorze heures (14h00) au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période de préparation des offres augmenté de trois (03) mois, à compter de la date de clôture de remise des offres.

Le Jeune Indépendant du 12/04/2017 / ANEP N° 509 805

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE TIZI-OUZOU

- NIF : 001215004877603
- NIS : 099.115.019.240.819
- CODE D'ACTIVITE : 858

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Tizi-Ouzou avenue ABANE Ramdane BP n°84 Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales ***n°09/2017*** *relatif à la réalisation des travaux restant à réaliser en lot TCE sans VRD du projet* ***des 21/35 Logements Sociaux Participatifs à Bouzeguene.***

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :
- *Le Jeune Indépendant : 15/03/2017*
- *El Mouharir El Yaoumi: 15/03/2017*
- *LE BOMOP N°1541 semaine du 19 au 25 Mars 2017*

Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres (techniques et financières) les résultats sont comme suit :

N°	Projet	Attributaire	Montant après correction	Délais (Mois)	Observation
01	21/35 Logements Sociaux Participatifs à Bouzeguene	ETB/TCE HADDAD Ali N.I.F : n°163152400043106	15 191 713,95 DA/TTC	06	Retenue provisoirement

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Tizi-Ouzou avenue ABANE Ramdane BP 84 Tizi-Ouzou dans un délai de Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés interne de l'OPGI de Tizi-Ouzou est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires contestants le choix. Ils doivent être introduits dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 12/04/2017 / ANEP N° 509 755

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF :44015101367

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 02/2017

- La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Ain Defla lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale pour réalisation de Revêtement en Gazon Synthétique du Stade Communal dans le projet suivant :
 - **Projet: Réalisation de Revêtement du Terrain en Gazon Synthétique du Stade Communal de Djelida.**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale est destiné :
• Les soumissionnaires qualifiées en bâtiments ou travaux public catégorie (02) et plus peuvent participe à ce projet.
Les soumissionnaires dument qualifiés et disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation algérienne et intéressées par l'appel d'offre, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale sise rue EMIR Khaled Ain defla contre le paiement de la somme de « 1.000,00 DA » auprès de la caisse du trésorier de la wilaya de Ain Defla.
Les offres sont accompagnées des pièces suivantes :

I. DOSSIER DE CANDIDATURE
Désignation des Pièces
1.La déclaration de candidature dûment remplie, signée datée et cachetée; 2.La déclaration de probité dûment remplie, signée datée et cachetée; **Le reste du contenue voir l'article 06 page 04 du cahier des charges**
II. OFFRE TECHNIQUE
Désignation des Pièces
1. Le cahier des charges dument remplie, datée, signée et cachetée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ; 2. La déclaration à souscrire dûment remplie, signée datée et cachetée ; **Le reste du contenue voir l'article 06 page 04 du cahier des charges**
III. OFFRE FINANCIERE:
Désignation des Pièces
1.La lettre de soumission dûment remplie, signée datée et cachetée; 2.Le bordereau des prix unitaires dûment remplis en chiffres et en lettres, signé, daté et cacheté; 3.Le détail quantitatif - estimatif dûment remplis, signé, daté et cacheté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES –AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 02/2017-PROJET : RÉALISATION DE REVÊTEMENT DU TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE DU STADE COMMUNAL DE DJELIDA.».
***Et adressées à** : La Direction de L'Administration Locale de la Wilaya de Ain defla, sis rue EMIR Khaled Ain Defla.*
La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un (21) jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale dans la presse ou dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des dossiers condidatures, offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12 H 00 mn).
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.
L'Ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à (13 H 00 mn) au siège de la Wilaya
– Direction de l'Administration locale.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 12/04/2017 / ANEP N° 509 802

PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

Duel Mélenchon–Le Pen au second tour ?

Après la spectaculaire percée dans les sondages qu'a enregistrée Jean-Luc Mélenchon à deux semaines seulement de la présidentielle, le candidat des «Insoumis» peut-il réellement décrocher un ticket pour le second tour? Des experts analysent pour Sputnik les facteurs de sa réussite et apportent des éléments de réponse.



À deux semaines du scrutin présidentiel, les sondages n'en finissent plus de valser. Dernier rebondissement: selon une étude Kantar Sofres-One Point, Jean-Luc Mélenchon devance désormais François Fillon et s'installe en troisième position avec 18 % d'intentions de vote, alors que les deux favoris, Marine Le Pen et Emmanuel Macron, perdent deux points à 24 % chacun. Les dizaines de milliers de personnes rassemblées en meeting ce dimanche 9 avril, au Vieux-Port de Marseille, et cette percée spectaculaire dans les enquêtes d'opinion marquent-ils un tournant décisif dans la campagne ? Malgré toutes les réserves qu'on peut apporter à la fiabilité des sondages, pourrait-on envisager un second tour opposant Jean-Luc Mélenchon à Marine Le Pen? Sputnik a posé la question au politologue Olivier Rouquan. « La possibilité d'un second tour Le Pen-Mélenchon existe, mais il faut être prudent: avec la marge d'erreur de 2 % des sondages, François Fillon et Jean-Luc Mélenchon sont en fait au coude à coude en intentions de vote. D'autant que l'incertitude reste importante: autour de 35 % des sondés restent indécis, et il y a les «changeurs», c'est-à-dire des gens qui changent de candidat au fil du temps », explique-t-il.

Cette possibilité d'un duel entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon existe également pour le politologue et chercheur associé à l'IRIS Eddy Fougier. Analysant les raisons de la montée du chef de la « France insoumise » dans les intentions de vote, M. Fougier observe que celle-ci s'effectue majoritairement au détriment de Benoît Hamon, alors que M. Mélenchon « siphonne » l'électorat du candidat socialiste.

« Il y a une sorte de fluidité entre les électorats de Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, un peu comme on a pu le connaître lors de la primaire de la droite entre François Fillon et Nicolas Sarkozy. Pour les électeurs, il n'y a pas de coût particulier à passer de l'un à l'autre », estime le chercheur. Pour lui, M. Mélenchon a également « réussi à capter les déçus du hollandisme » et laisse « assez peu de marge de manœuvre pour Benoît Hamon », car « le centre gauche se dirige massivement vers Emmanuel Macron, et la gauche un peu plus radicale » vers le candidat de la « France insoumise ». Mais en quoi consiste le secret de cette brusque montée en popularité? Eddy Fougier voit la réunion de plusieurs facteurs, et surtout la « rupture » avec la ligne de François Hollande, quinquennat qu'« une partie de la gauche considère » comme « raté»: « Son succès est dû à la fois à la communication politique (il a l'expérience d'une campagne présidentielle, ses meetings sont innovants, c'est un «bon client» dans les médias, ses initiatives sur internet sont très marquantes) », explique-t-il, avant de poursuivre: « mais aussi à sa stratégie de rupture par rapport au quinquennat de François Hollande et à sa volonté de placer son mouvement en dehors des partis politiques ».

R. I.



ETATS-UNIS

Eric Trump confirme l'influence de sa sœur sur le Président américain

ERIC TRUMP, le fils du Président américain a confirmé l'information par rapport à «une influence significative» de sa sœur, Ivanka, quant à la question syrienne. Le fils de Donald Trump, Eric, a indiqué que les informations selon lesquelles Ivanka, choquée par l'attaque « chimique » à Khan Cheikhoun, a pesé dans la décision du Président US de frapper la base aérienne syrienne de Shayrat étaient exactes. « Ivanka est mère de trois enfants, et elle a de l'influence. Je suis sûr qu'elle a dit « Ecoute, c'est affreux ». Dans ces moments-là mon père réagit », a indiqué Eric Trump cité par The Telegraph. Auparavant, à en croire le quotidien britannique The Independant, dans une note confidentielle l'ambassadeur britannique aux États-Unis Kim Darroch a fait savoir au Premier ministre Theresa May et au chef de la diplomatie britannique Boris Johnson qu'Ivanka Trump avait eu « une influence significative sur le bureau ovale » alors que ce dernier réfléchissait à la meilleure façon de répondre à l'attaque « chimique » de Khan Cheikhoun. Le diplomate a également précisé que la réaction de l'administration américaine à l'immixtion d'Ivanka Trump avait été « plus forte que prévu ». Dans la nuit de jeudi à vendredi, les États-Unis ont tiré des missiles de croisière sur une base gouvernementale syrienne. Selon le Pentagone, 59 missiles ont été lancés depuis des navires de la marine américaine. La frappe a visé l'aérodrome de Shayrat qui serait soi-disant « directement lié » à l'attaque chimique sur Khan Cheikhoun, selon l'administration américaine. Selon le gouverneur de la province de Homs, l'attaque américaine a fait sept victimes: cinq militaires et deux civils. Les forces armées syriennes ont de leur côté déclaré la mort de dix militaires. D'après les informations du ministère de la Défense russe, quatre soldats syriens ont été tués, deux sont portés disparus et six ont perdu la vie en combattant un incendie.

R. I.

LA QUESTION N'ÉTANT PLUS UNE PRIORITÉ

Pas d'accord au G7 sur de nouvelles sanctions contre Moscou

RÉUNIS MARDI pour le sommet du G7 à Lucques, en Italie, les ministres des Affaires étrangères des pays membres n'ont pas conclu d'accord sur un élargissement des sanctions contre la Russie, a déclaré le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault.

Les chefs de la diplomatie des pays du G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France et Italie), réunis lundi et mardi en Toscane pour faire le point sur la Syrie, ne se sont pas mis d'accord concernant un élargissement des sanctions contre la Russie.

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault, a également annoncé que la question de l'élargissement des sanctions contre Moscou n'avait pas été discutée du tout. « Ce sujet n'a pas été abordé, à part par Boris Johnson, mais nous n'en avons pas plus discuté », a-t-il dit à la presse. Auparavant, le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson a déclaré qu'il demanderait lors de la rencontre du G7 un durcissement des sanctions contre la Russie. Selon The Sun, le ministre britannique voulait que le G7, dans le cadre de l'attaque à Idlib, publie une déclaration conjointe, selon



laquelle la Russie devrait cesser de soutenir le président syrien Bachar el-Assad. En cas de refus, de nouvelles sanctions seraient imposées à Moscou, en plus de celles déjà introduites dans le cadre de la situation autour de l'Ukraine, a indiqué le journal. Pour rappel, suite aux frappes de l'aviation syrienne contre un entrepôt terroriste abritant des substances toxiques, situé près de la ville de Khan Cheikhoun dans la province d'Idlib, les Casques blancs et l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) ont accusé le gouvernement de Bachar el-Assad d'avoir perpétré une attaque « chimique » qui aurait fait des dizaines de morts et des centaines des blessés.

Damas rejette ces accusations, qu'il juge infondées. Moscou, pour sa part, appelle à ne pas faire confiance à ces ONG qui ont à plusieurs reprises colporté de fausses informations. La Russie a aussi déclaré ne pas être concernée par les accusations. Selon le ministère russe de la Défense, « aucune frappe aérienne n'a été menée par l'aviation russe dans les environs de Khan Cheikhoun, dans la province d'Idlib ».

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

MUSÉE DU MOUDJAHID D'ORAN

Une exposition et une réouverture le 5 juillet

Le musée du moudjahid d'Oran sera inauguré en juillet prochain avec le vernissage d'une exposition dans le contexte du 55e anniversaire de l'indépendance nationale.

Une opération de restauration du musée du moudjahid d'Oran est en cours, les travaux ayant atteint actuellement un taux d'avancement de plus de 90%. Il en est de même du projet de l'exposition de la mémoire d'Oran, elle sera réalisée à proximité de ce musée, a affirmé ce lundi 10 avril le directeur des moudjahidine de la wilaya, Sid Ahmed Trari, en marge d'un colloque national sur l'historique attaque de la Grande poste d'Oran le 5 avril 1949, organisé par le laboratoire des manuscrits de civilisation islamique d'Afrique du nord de la faculté des sciences humaines et de civilisation islamique de l'université d'Oran, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Inauguré en 1996, ce musée sera restauré et modernisé après l'octroi d'une enveloppe financière de 05 millions DA par le ministère des Finances, ce qui permettra d'en faire un centre de rayonnement régional de préservation de la mémoire nationale. Nombre d'opérations sont prévues dans le cadre de ce projet de restauration, notamment un grand hall d'exposition de supports et autres objets témoins des différentes étapes de la résistance nationale face au colonialisme français, la modernisation de l'amphithéâtre, des salles de réunion, des espaces d'exposition et des lieux d'hébergement et des services.

Des espaces à mettre à la disposition de toutes les couches sociales de la société et les chercheurs intéressés par la guerre de libération nationale. Le musée du moudjahid d'Oran se caractérise par une architecture moderne. L'une de ses bâtisses symbolise le 1er novembre 1954, date de déclenchement de la guerre de la libération nationale. Sa restauration et son réaménagement sera réalisée en coordination avec l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et les acteurs de la guerre de libération par l'exploitation du Fonds des archives nationales en la matière. Au sujet de l'exposition de mémoire en cours de préparation, elle sera installée sur une superficie de 3.200 m² selon le même directeur.

Elle sera animée dans des stands mettant en évidence différentes étapes historiques de l'Algérie, notamment celles des résistances populaires, du mouvement national, de la guerre de libération nationale et des réalisations post-indépendance. Cette exposition, deuxième du genre au niveau national, après celle inaugurée à Ben Aknoun-Alger, emploie des techniques modernes dont des écrans 3D, l'enregistrement visuel et vocal, l'exposition par informatique et la méthode adaptée aux expositions virtuelles.



R. C

12E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORIENTAL DE GENÈVE

Mention spéciale pour Timgad

LE LONG MÉTRAGE Timgad du Franco-algérien Fabrice Benchaouche, une comédie sur le retour au pays d'origine et ses aléas, a reçu le prix de la mention spéciale au 12e Festival international du film oriental de Genève qui a pris fin ce dimanche 09 avril.

En compétition dans la catégorie Long métrage avec 35 autres films, dont également Maintenant ils peuvent venir (2016) de l'Algérien Salem Brahimi, Timgad a été récompensé pour « le jeu des acteurs et l'originalité du scénario », écrit le jury sur le site officiel du festival. Servi par une pléiade de comédiens algériens et marocains aux personnages extravagants et grotesques dont Sid Ahmed Agoumi, Fettouma Bouamari, Lamri Kaouane et Samir El Hakim, le long métrage, co-écrit par l'écrivain Aziz Chouaki et Fabrice Banchaouche, raconte en 90 minutes le retour de Djamel, archéologue, sur la terre de ces ancêtres pour y effectuer des fouilles et sa rencontre avec la population locale préoccupée par le devenir de son équipe de football, baptisée « Juventus de Timgad », en plein déclin et à la recherche d'un entraineur pour l'aider à se qualifier à un tournoi international. Le long métrage Timgad a été coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et les maisons de productions BL Films, Alia films. Les longs métrages Bavo virtuose (France-Belgique-Arménie) de Lévon Minasian et Malaria (Iran) de Parviz Shahbazi se sont partagés le Fifog d'or, plus haute distinction du festival, alors que Wedding Dance (Turquie) de Cigdem Sezgin a été primé du Fifog d'argent. Le Fifog d'or de la critique a été attribué au film Kabullywood (Afghanistan-France) de Lounis Meunier, catégorie dans laquelle ont figuré Chroniques de mon village, une fiction de Karim Traidia et le film d'animation Tales of Africa (2015) de Djillali Beskri. Le Fifog d'or du court métrage, également convoité par le film Echappée (2015) coréalisé par l'Algérien Hamid Saidji et le Britannique Jonathan Mason, est revenu au film Le fils (Turquie) de Aytaç Uzun, alors que Ennemis intérieurs (France) de Selim Azzazi s'est adjugé le Fifog d'argent. Fondé en 2006, le Festival international du film oriental de Genève se veut une vitrine du cinéma de l'Orient à travers des projections, des débats et autres rencontres entre professionnels du 7e art.

APS



UN PRIX POUR L'ACTEUR CHERIF AZROU À OUJDA

L'ACTEUR ALGÉRIEN Cherif Azrou a reçu ce dimanche le Prix de la meilleure interprétation masculine du 6e Festival maghrébin du film d'Oujda, pour son rôle dans L'étoile d'Alger de Rachid Benhadj. Adaptation libre du roman éponyme de l'écrivain algérien Aziz Chouaki, L'étoile d'Alger explore les années de violence terroriste et la montée de l`extrémisme religieux dans les années 1990 et déroule, en 102 mn, l`histoire d'un chanteur d`un quartier populaire d`Alger qui rêve de devenir une star. Dans la catégorie court métrage, l'actrice franco-libanaise Soraya Baghdadi a reçu le Prix du meilleur rôle féminin pour son rôle dans le film Le voyage de Keltoum du réalisateur algérien Anis Djaâd.

SORTIR

FLAMENCO
Concert Sinfonia Andalusa : Flamenco et musique algérienne. Jeudi 13 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Hasna Hini : chant et luth, le choriste Madjid Ouagnoun, Samara à la danse, le guitariste Sergio Matesanz, le violoniste Kheireddine M'Kachiche, Mansour Brahimi à la mandoline, Smain Hini à la cithare, Samir Assas, Said Gaoua, Mohamed Lamine Lamouri aux percussions (derbouka, cajon…), Accès : 500 DA.

MIGRATIONS
Exposition de photographie Migrations de Bachir, Youcef Krache, Mustapha Sellali, Abdu Shanan. Et table ronde, projection de deux courts métrages. Concert à 19h45 avec Charly Djang, Democratoz et invités… Jeudi 13 avril. 15h. Café Littéraire Le Sous-Marin, Alger.

ANDALOU
Concert Traversée andalouse de Lamia Ait Amara, accompagnée de l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Vendredi 14 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

COLOMBIE
Exposition de photographies Pûtchipû'û. Le service de la parole entre les Wayuu, jusqu'au jeudi 13 avril. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage aux Wayuu, une communauté de 600.000 personnes établie dans le désert de la Péninsule de la Guajira en Colombie et au Venezuela. Wayuu signifie Nous. Les Pûtchipû'û (paroliers) sont connus pour leur intermédiation dans la résolution des conflits, dans le maintien de la paix et l'harmonie sociale entre les clans matrilinéaires. Une communauté qui utilise toujours la parole, notamment une rhétorique efficace pour éviter le recours à la violence. D'où l'origine du mot Pûtchipû'û. Pü'ü signifie dévouement ou travail et Pütchi parole, processus ou litige. Cette exposition offre un temps de réflexion sur le pardon et le conflit, une appréciation sur la magie de la Guajira.

INSTRUMENT
Concert de Christian Bacheley à l'orgue (également pianiste et chef de chœur) et Pierre Kumor à la trompette. Jeudi 20 avril. 19h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Réserver à : concertorgueettrompette2017.alger@if-algerie.com

CERVANTES
Exposition photographique Miguel de Cervantès ou le désir de vivre de José Manuel Navia, jusqu'au jeudi 23 avril. Assemblée populaire communale d'Oran. Quarante-cinq images sur un parcours visuel des lieux et chemins par lesquels est passé Miguel de Cervantès le long de sa vie. Accompagnées de textes et de citations littéraires inhérentes aux œuvres et à l'itinéraire de la vie de l'écrivain espagnol. Reconduction de l'exposition à Alger, à la Filmothèque Mohamed-Zinet du lundi 15 mai au jeudi 15 juin.

MUSIQUE
Premier Salon des instruments de musique, du son et de l'éclairage de scènes. Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger. Du samedi 22 au mardi 25 avril. Et du matériel, éclairage de scènes et de studios d'enregistrements, des équipements de sonorisation.

ANDALOUSIE
Exposition de photographies Cordoue-Séville-Grenade de Nicolas Müller (photographe espagnol d'origine hongroise), jusqu'au vendredi 28 avril. Palais Mustapha-Pacha d'Alger.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

NON, LES CHEVEUX BLANCS NE SONT PAS LIÉS AU STRESS

LES THÉORIES pour expliquer l'apparition des cheveux blancs foisonnent. Elles sont, en revanche, rarement appuyées par des preuves scientifiques.
L'une des explications les plus répandues est que les cheveux blancs sont provoqués le stress. C'est faux, en tout cas dans la grande majorité des cas, indique une étude scientifique parue dans Plos One.
En réalité, ce sont vos gènes qui jouent le rôle le plus important dans la perte de coloration de vos cheveux, confie à la BBC David Gunn, principal auteur de l'étude.
«Pour la grande majorité des gens, le blanchiment des cheveux n'est pas lié à quelque chose que vous avez fait, mais à des facteurs génétiques sur lesquels vous n'avez aucun contrôle.»

LA PERTE DES CHEVEUX EN PARTIE LIÉE AU STRESS

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié 200 «vraies» et «fausses» jumelles danoises âgées de 59 à 81. Ils ont trouvé peu de différences entre la coloration des cheveux des «vraies» jumelles, celles qui partagent les mêmes gènes, mais en ont trouvé bien plus entre les «fausses» jumelles, dont les gènes diffèrent.
«Notre étude explique pourquoi les femmes ont des cheveux blancs, et démontre surtout que les facteurs environnementaux sont bien moins important que ce que nous croyions, analyse David Gunn.
En fait, peu importe le stress qu'une femme va connaître dans sa vie, il y a des facteurs [génétiques] qui joueront bien plus». En revanche, «la perte des cheveux sur le dessus du crâne» est en partie liée à «des facteurs environnementaux et au style de vie», précise l'étude.

L'ALIMENTATION ET LE MODE DE VIE PAS NON PLUS RESPONSABLES

«Il n'y a aucune preuve scientifique qui démontre que l'apparition des cheveux blancs est liée au stress, à l'alimentation ou au mode de vie», abonde auprès de The Conversation Rodney Sinclair, un dermatologue de l'Université de Melbourne.
«Bien sûr, il y a des exceptions», note Nina Goad, une dermatologue interrogée par la BBC. Comme «l'exposition à certains produits chimiques», par exem...

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

L'ostéoporose en débat demain au CIC. Une rencontre scientifique sur l'ostéoporose est organisée le jeudi 13 avril à 17h 30 au Centre International des Conférence CIC, club de pins.
-Hypertension artérielle en débat le vendredi au CIC
Une rencontre médicale sur l'hypertension artérielle est organisée par les laboratoires Sanofi le vendredi 14 avril prochain à 16h00, au Centre International des Conférence CIC, club de pins.
-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

SORTIE DE LA 5e PROMOTION DES GESTIONNAIRES DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Mettre en place une formation doctorale au profit des administrateurs principaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a mis l'accent à Alger sur l'impératif de mettre en place une formation doctorale au profit des administrateurs principaux de santé publique «à l'image de ce qui ce fait dans les pays développés».



Présidant une cérémonie de sortie de la 5e promotion des gestionnaires du secteur de la santé à l'Ecole nationale de management et l'administration de la santé (ENMAS) baptisée du nom de feu Mohamed Seghir Babès, président du Conseil National Economique et Social (CNES), le ministre de la santé a estimé impératif de mettre en place une formation doctorale au profit des administrateurs principaux du secteur de la santé. Après avoir qualifié l'ENMAS d'»épine dorsale» de la formation des cadres gestionnaires des établissements hospitalo-universitaires, le ministre a prôné l'amélioration et la modernisation de cette formation «en adéquation avec les réformes initiées par les autorités publiques et les mutations que connaît la société». A ce propos, il a salué le rôle que joue cette école et l'opportunité qu'elle offre en matière de formation de nouvelles promotions spécialisées, outre la formation continue de tous les cadres nationaux spécialisés dans la gestion du secteur sanitaire dans le but d'améliorer les prestations dispensées au patient, que les autorités publiques place -a-t-il ajouté- «au coeur de leurs préoccupations».
Le ministre a insisté, dans ce sens, sur la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et l'humanisation des prestations dispensées au patient», déplorant les actes de violence à l'égard des blouses blanches dans certains établissements hospitaliers du pays, appelant à «bannir ces comportements qui ne servent pas la société».
Au sujet du manque enregistré en matière de médecins spécialistes au Sud et dans ls Hauts plateaux, le ministre a annoncé l'affectation de 2400 médecins de différentes spécialités dont 1400 spécialités pour les wilayas du Sud. Lors de cette cérémonie le ministre de la santé a procédé à la remise de diplômes aux 88 lauréats de la 5e promotion des administrateurs des services de santé et honoré la famille de défunt Mohamed Seghir Babès.

87 nouveaux établissements hospitaliers prêts pour l'exploitation

LE SECTEUR de la santé a été renforcé par 87 nouveaux établissements hospitaliers prêts pour l'exploitation à travers le pays, a révélé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Lors de l'inauguration de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Zéribet El Oued (48 km à l'Est de Biskra), le ministre a indiqué que cette structure qui traduit l'accomplissement par l'Etat de sa fonction sociale s'inscrit dans le cadre des efforts visant à garantir une couverture sanitaire des citoyens à travers tout le pays tout en mettant en place les conditions de travail idoines pour les professionnels du secteur.
Il a également rappelé que durant les réunions du conseil des ministres, le président de la République Abdelaziz Bouteflika insiste toujours sur la garantie de la couverture sanitaire pour tous les citoyens et la préservation du caractère social du système sanitaire.
M. Boudiaf a également mis l'accent sur l'importance d'assurer la qualité des prestations de soins et d'optimiser l'utilisation des infrastructures et ressources humaines.
Il a aussi estimé que les préoccupations des professionnels du secteur ont été prises en charge notamment à travers le projet de l'entreprise et la fourniture des quantités suffisantes de médicaments.
Le ministre a insisté à l'occasion sur l'implication des citoyens dans la préservation de l'acquis que représente l'établissement hospitalier de Zéribet El Oued qui a une capacité de 80 lits et est encadré par un staff médical compétent.
Construit sur une aire de 65.000 m2 dont 16.000 bâtis, l'établissement dispose d'un service des urgences médicochirurgicales, un service de dialyse rénale, une banque de sang, un service de radiologie, un laboratoire et une pharmacie.
Le ministre devra également inspecter le service des urgences médicochirurgicales de Sidi Okba et lancer les travaux d'un hôpital privé de 120 lits à Biskra et d'une clinique privée à Tolga.

APRES LES FRAPPES AMÉRICAINES SYRIE

Encore une fois, un jugement hâtif et dangereux

Par Robert Parry

Avec le dernier jugement hâtif sur les morts par gaz toxique dans une région occupée par les rebelles au nord de la Syrie, les médias mainstream se révèlent comme une menace pour le journalisme responsable et pour l'avenir de l'humanité. Encore une fois, nous assistons au scénario troublant où le verdict précède l'enquête, même si un tel comportement peut conduire à une escalade dangereuse de la guerre ainsi que du nombre de victimes.

Avant même toute évaluation minutieuse des preuves, Le New York Times et d'autres grands sites d'information US avaient déjà désigné le gouvernement syrien de Bashar al-Assad comme le coupable. Ce qui a relancé l'exigence des États-Unis et d'autres pays de mettre en place une « zone d'exclusion aérienne » en Syrie, ce qui constituerait le début d'une nouvelle guerre de « changement de régime » et entraînerait les Etats-Unis dans une guerre probable avec une Russie dotée d'armes nucléaires.

Alors qu'on en était encore à chercher ce qui s'était réellement passé mardi, nous, le public, avons déjà été préparés pour ne pas croire la réponse du gouvernement syrien selon qui les gaz toxiques pourraient provenir de stocks rebelles et auraient pu être libérés accidentellement ou intentionnellement, provoquant la mort de civils dans un ville de la province d'Idlib.

Un scénario possible est que les avions de combat syriens ont bombardé un dépôt d'armes rebelles où le gaz toxique était stocké, ce qui a provoqué la rupture des conteneurs. Une autre possibilité est un incident organisé par les djihadistes de plus en plus désespérés d'Al-Qaïda qui sont connus pour leur mépris envers la vie d'innocents.

Bien qu'il soit difficile à ce stade de démêler le vrai du faux, ces explications alternatives, me dit-on, sont examinées sérieusement par les services de renseignement américains. Une source a cité la possibilité que la Turquie ait fourni aux rebelles des gaz toxiques (le type exact est indéterminé) pour une éventuelle utilisation contre les forces kurdes opérant dans le nord de la Syrie près de la frontière turque ou pour une attaque terroriste dans une ville contrôlée par le gouvernement comme la capitale Damas.

Les articles du journaliste d'investigation Seymour Hersh et des déclarations de certains policiers et politiciens de l'opposition turcs ont établi un rôle des services de renseignement turques et des jihadistes affiliés à Al-Qaïda dans l'attaque de gaz sarin du 21 août 2013 à l'extérieur de Damas qui a tué des centaines de personnes, mais le Times et les autres médias persistent à désigner le régime d'Assad.

Propagandistes chevronnés

Mardi, le Times a assigné deux des propagandistes les plus engagés contre le gouvernement syrien pour couvrir l'histoire syrienne des gaz toxiques, Michael B. Gordon et Anne Barnard.

Gordon a été depuis des années aux avant-postes des stratégies de « changement de régime » des néoconservateurs. Il a coécrit l'article honteux sur les tubes en aluminium, publié par le Times le 8 septembre 2002, qui s'appuyait sur les sources gouvernementales US et des transfuges irakiens pour effrayer les étatsuniens avec des « nuages en forme de champignon » s'ils ne soutenaient pas l'invasion imminente de l'Irak par le président George W. Bush. Le timing a parfaitement servi le 'déploiement' publicitaire de l'administration pour la guerre en Irak.

Bien sûr, l'histoire s'est révélée fausse et a injustement décrédibilisé les sceptiques devant l'affirmation que les tubes en aluminium étaient prévus pour des centrifugeuses nucléaires, alors qu'elles étaient destinées à l'artillerie. Mais l'article a donné une grande impulsion à la guerre en Irak, qui a fini par tuer près de 4500 soldats américains et des centaines de milliers d'Irakiens.

La coauteure de Gordon, Judith Miller, est devenue la seule journaliste américaine connue pour avoir perdu un emploi pour ses articles imprudents et douteux qui ont contribué à la catastrophe en Irak. Pour sa part, Gordon a continué à servir de correspondant respecté au Pentagone.

Le nom de Gordon est également apparu en soutien à « l'analyse vectorielle » maladroite du Times, qui prétendait prouver que l'armée syrienne était responsable de l'attaque au sarin-gaz du 21 août 2013. L'article du 17 septembre 2013 sur l'analyse vectorielle retraçait les trajectoires de deux roquettes, récupérées dans la banlieue de Damas, vers une base militaire syrienne située à 9,5 kilomètres.

L'article était la preuve « concluante » que le gouvernement syrien mentait lorsqu'il niait son rôle dans l'attaque au gaz sarin. Cependant, comme pour l'histoire des tubes en aluminium, l'analyse vectorielle du Times a ignoré les éléments contradictoires, comme le manque de fiabilité du trajet d'une fusée qui a atterri à Moadamiya parce qu'elle avait frappé un bâtiment lors de sa descente. De plus, il faut constater que cette roquette ne contenait pas de gaz sarin, et que son inclusion dans la vectorisation de deux roquettes chargées de sarin n'avait aucun sens.

Mais la version du Times a fini par s'écrouler lorsque les experts en balistique ont analysé la fusée chargée de sarin qui avait atterri dans la région de Zamalka et ont déterminé qu'elle avait une portée maximale d'environ deux kilomètres, ce qui signifie qu'elle ne pouvait pas provenir de la base militaire syrienne. C.J. Chivers, l'un des coauteurs de l'article, a attendu jusqu'au 28 décembre 2013 pour publier à contre-coeur un semblant de démenti. Gordon a été coauteur d'un autre article bidon publié en première page du Times, le 21 avril 2014, lorsque le département d'Etat et le gouvernement ukrainien ont fourni au Times deux photographies censées démontrer qu'un groupe de soldats russes – photographiés d'abord en Russie – étaient entrés en Ukraine, où ils avaient été photographiés à nouveau.

Cependant, deux jours plus tard, Gordon a été forcé de publier un démenti parce qu'il s'est avéré que les deux photos avaient été prises en Ukraine, démolissant ainsi la prémisse de l'histoire

Gordon personnifie mieux que quiconque le fonctionnement du journalisme mainstream. Si vous publiez une histoire fausse mais qui confirme la version du pouvoir, votre travail est garanti – même si vos histoires vous explosent à la figure. Mais si vous publiez à contre-courant – et si quelqu'un d'important émet des doutes sur votre version -, vous pouvez facilement vous retrouver à la rue même si votre version s'avère correcte.

Aucun scepticisme n'est autorisé

Anne Barnard, coauteure avec Gordon de l'article sur le gaz toxique syrien, a constamment rapporté le conflit syrien comme si elle était un agent de presse des rebelles, relayant leurs affirmations anti-gouvernementales même lorsqu'il n'y avait aucune preuve.

Par exemple, le 2 juin 2015, Barnard, basée à Beyrouth, au Liban, a rédigé un article publié en Une qui relayait la propagande des rebelles selon lesquels le gouvernement syrien était en quelque sorte complice de l'État islamique, même si le Département d'Etat US a reconnu qu'il n'en avait aucune confirmation.

Lorsque Gordon et Barnard ont fait équipe pour leur article sur la dernière tragédie syrienne, ils n'ont encore une fois montré aucun signe de scepticisme devant les propos du gouvernement US et des rebelles syriens selon lesquels l'armée syrienne était responsable de l'attaque au gaz.

Peut-être pour la première fois, Le New York Times a cité le président Trump comme une source fiable parce que lui et son secrétaire de presse ont dit ce que le Times voulait entendre : Assad est coupable.

Gordon et Barnard ont également cité les controversés Casques Blancs, le groupe de défense civile financé par l'Occident qui a travaillé en étroite proximité avec le Front Nosra d'Al-Qaïda et qui est soupçonné de mettre en scène des 'sauvetages' héroïques mais qui est malgré tout considéré comme une source fiable – par les médias US.

Dans les premières versions en ligne de l'article du Times, une réaction de l'armée syrienne enfouie dans l'article vers le 27e paragraphe, notait : 'Le gouvernement nie avoir utilisé des armes chimiques, arguant que les insurgés et les combattants de l'État islamique utilisent des gaz toxiques pour accuser le gouvernement ou que les attaques sont des mises en scène '.

Le paragraphe suivant mentionnait la possibilité qu'un raid de l'aviation syrienne ait frappé un entrepôt rebelle où les gaz étaient stockés, provoquant ainsi involontairement leur dispersion.

Mais l'emplacement de cette réponse était un message clair que le Times ne croyait pas aux déclarations du gouvernement syrien. Dans la version papier de l'article, une déclaration du gouvernement a été déplacée jusqu'au sixième paragraphe, mais toujours entourée de commentaires visant à faire comprendre que le Times acceptait la version rebelle.

Après avoir noté la dénégation du gouvernement d'Assad, Gordon et Barnard ajoutent : « Mais seule l'armée syrienne avait la capacité et le motif de mener une attaque aérienne comme celle qui a frappé la ville rebelle de Khan Sheikhoun ».

Mais ils ont encore une fois ignoré d'autres possibilités. L'une d'entre elles est qu'un raid aérien a détruit des conteneurs de produits chimiques que les rebelles envisageaient d'utiliser dans une attaque future, et l'autre était que les jihadistes d'Al-Qaïda ont organisé l'incident pour susciter précisément l'indignation internationale dirigée contre Assad à laquelle on assiste. Gordon et Barnard pourraient également se tromper sur le fait qu'Assad soit le seul à avoir un motif d'employer des gaz toxiques. Puisque les forces d'Assad ont pris un dessus décisif sur les rebelles, pourquoi prendraient-elles maintenant le risque de provoquer une indignation internationale ? De leur côté, les rebelles désespérés pourraient voir dans de telles scènes horribles une occasion de changer la donne.

Pressions pour préjuger

Cela ne signifie pas que les forces d'Assad sont innocentes, mais une enquête sérieuse commence par déterminer les faits pour ensuite tirer des conclusions, et non l'inverse.

Cependant, suggérer d'autres possibilités vaudra, je suppose, les accusations habituelles d'être un « apologiste d'Assad », mais refuser de préjuger une enquête, c'est ce que le journalisme est supposé faire.

Mais Le Times ne semble pas être intéressé à établir les faits et les laisser parler d'eux-mêmes. Le Times a pesé de tout son poids mercredi avec un éditorial intitulé « A New Level of Depravity From Mr. Assad. ».

Un autre problème avec le comportement du Times et des médias traditionnels est que, en sautant à des conclusions, ils font pression sur d'autres personnes importantes pour se joindre aux condamnations et qui, à leur tour, peuvent nuire à l'enquête tout en générant une dynamique dangereuse pour la guerre.

Une fois que les dirigeants politiques prononcent le jugement, les fonctionnaires de haut niveau risquent de ne pas être d'accord avec ces conclusions. Nous l'avons déjà vu avec la façon dont les enquêteurs des Nations Unies ont accepté les affirmations des rebelles au sujet de l'utilisation du gaz de chlore par le gouvernement syrien, une série d'accusations que le Times et les autres médias présentent maintenant simplement comme un fait établi.

Pourtant, les affirmations selon lesquelles l'armée syrienne bombarderait avec des « barils » remplis de chlore ont peu de sens parce que le chlore diffusé de cette manière est peu inefficace comme arme létale, mais c'est quand même devenu un élément important de la campagne de propagande des rebelles.

Les enquêteurs de l'ONU, soumis à une forte pression des États-Unis et des pays occidentaux pour leur donner quelque chose à utiliser contre Assad, ont soutenu les revendications des rebelles au sujet de l'emploi du chlore par le gouvernement dans quelques cas, mais les enquêteurs ont également reçu des témoignages d'habitants d'une région qui ont décrit la mise en scène d'une attaque de chlore à des fins de propagande.

On aurait pu penser que la preuve d'une attaque organisée renforcerait le scepticisme pour d'autres incidents, mais les enquêteurs des Nations Unies ont apparemment compris ce qui était bon pour leur carrière, alors ils ont confirmé quelques cas allégués supplémentaires malgré leur incapacité à mener une enquête sur le terrain. A présent, ce douteux rapport de L'ONU est utilisé pour ce nouvel incident, une conclusion opportuniste justifiant une autre. Mais la question urgente est désormais : le peuple a-t-il suffisamment compris les « opérations psychologiques » et les « communications stratégiques » pour faire preuve d'un scepticisme qui fait cruellement défaut dans les grands médias?

Source : mondialisation ca.

Athlétisme/ 13e championnats d'Afrique 2017 (juniors) : La compétition maintenue du 28 juin au 2 juillet à Tlemcen (FAA)

Les 13 e éditions des championnats d'Afrique d'athlétisme de la catégorie juniors, est maintenue à sa date initiale du28 juin au 2 juillet à Tlemcen, a annoncé la fédération algérienne d'athlétisme (FAA) lundi sur son site officiel. L'instance algérienne a évoqué, lors la première réunion de son nouveau Bureau fédéral tenue lundi dernier, la possibilité de décaler cette compétition d'une semaine (7-10 juillet) «pour ne pas coïncider avec la fin du mois de Ramadhan et la fête d'Aït El Fitr».La FAA a adressé une correspondance à la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) lui demandant de décaler ce rendez-vous, demande aussitôt refusée par l'instance continentale. La CAA a motivé le maintien de cette date par la remise en cause de la participation des fédérations en raison notamment du chevauchement entre les championnats du monde U-18 qui auront lieu du 12 au 16 juillet prochain à Nairobi (Kenya).L'instance africaine a également expliqué son refus par les contraintes du calendrier international et l'impossibilité de trouver une date favorable.

Tennis/ tournoi ITF juniors Sousse : L'Algérienne Boukholda éliminée

L'Algérienne Houria Boukholda a été éliminé dès le premier tour du tournoi international ITF juniors de tennis après sa défaite face à la Française Marine Seuris 4-6 6-2 0-6 dimanche à Sousse (Tunisie).Après avoir perdu le premier set difficilement, l'Algérienne tête de série N 8 a remporté le deuxième set avant de céder le set décisif à son adversaire. Boukholda qui enchaine avec les tournois internationaux, a été admise dans le tableau des qualifications d'un autre tournoi programmé à la cité nationale sportive El Menzah (Tunis), du 18 au 22 avril, selon le programme publié lundi par la Fédération internationale de tennis (FIT) sur son site web. Une compétition de grade 3, qui s'annonce donc d'un niveau plus élevé que le tournoi auquel elle a pris part à Sousse, et qui n'est que de grade 5.

Fédération Algérienne de Basket-ball

Les assises de la région Est fixées au 15 avril à Constantine

En prévision de la préparation des assises nationales de basket-ball, selon le programme du nouveau président de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Ali Slimani, qui compte réunir toute la famille nationale de la discipline, la Ligue régionale Est de basket-ball (LREBB) invite tous les présidents des Ligues de wilaya de l'est du pays, ceux des clubs des associations toutes divisions confondues, les anciens joueurs de la région Est et les anciens arbitres et officiels en exercice ainsi que les entraîneurs des clubs à répondre favorablement à la tenue des assises de la région Est qui se tiendront samedi 15 avril à la maison de jeunes Filali de Constantine. Le président de la LREBB rappelle l'importance de la présence de tout le monde pour le bien de la discipline.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ DES CLUBS CHAMPIONS (GR. C - 4EJ) :

Six équipes dont le GS Pétroliers en quarts de finale



Les volleyeuses algériennes du GS Pétroliers se sont imposées contre leurs homologues rwandais d'Army sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-12, 25-20), en match comptant pour la 4ejournée du championnat d'Afrique féminin des clubs champions (Groupe C), disputé lundi à Monastir (Tunisie).

C'est la deuxième victoire des Pétrolières dans la compétition, après celle obtenue devant les Camerounaises de Bafia (25-12, 25-14, 25-17), contre une défaite face aux Kenyanes de Pipeline (24-26, 23-25, 16-25).Avec un bilan de deux victoires et une défaite, les volleyeuses du GSP sont assurées de la qualification aux quarts de finale prévus à partir de jeudi. De son côté, le deuxième représentant algérien dans cette compétition à savoir l'ASW Béjaia avec un bilan d'une victoire et deux défaites, est déjà éliminé de la course aux quarts de finale et jouera son dernier match de poule face aux Egyptiennes d'Al Ahly, mardi (16h00).La 27e édition du championnat d'Afrique féminin des clubs champions regroupe 17 clubs repartis en 4 poules. Les deux premiers de chaque groupe
à l'issue de la phase de poule seront qualifiés aux quarts de finale.Six équipes dont l'un des deux représentants algériens le GS Pétroliers, ont assuré leur qualification aux quarts de finale du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (dames), à l'issue de la 4e journée disputée lundi à Monastir (Tunisie).Les équipes qualifiées pour le prochain tour prévu à partir jeudi sont le CF Carthage, club organisateur (groupe A)Al-Ahly d'Egypte (Groupe B), Pipeline du Kenya et GS Pétroliers (groupe B), Al-Shams d'Egypte et CS Sfaxien (groupe D).L'autre représentant algérien dans ce tournoi l'ASW Béjaia, avec un bilan victoire et deux défaites, a été éliminé et joue son dernier match de poule face aux Egyptiennes d'Al-Ahly, mardi (16h00). Les deux derniers qualifiés pour les quarts de finale seront connus lors de la dernière journée du premier tour prévue mardi. La 27e édition du championnat d'Afrique féminin des clubs champions regroupe 17 clubs repartis en 4 poules. Les deux premiers de chaque groupe à l'issue de la phase de poule se qualifieront aux quarts de finale.

Elections de la Fédération algérienne d'escrime :

ABDELKADER SAIDI SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

« Nous sommes toujours en attente d'une décision du ministère» (Secrétaire général)

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abdelkader Saidi, a indiqué lundi que son instance est dans l'expectative et attend une décision du ministère de laJeunesse et de Sports pour la tenue de l'Assemblée générale élective (AGE)de la FAE.»Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune information sur la date de la tenue de l'AGE. A ce jour, nous sommes toujours en attente d'une décision du MJS», a déclaré Saidi à l'APS.»Le ministère de la Jeunesse et de Sports nous a contacté 48h avant la tenue de l'AGE prévue initialement le 25 février dernier, pour arrêter le processus jusqu'à nouvel ordre», ajoute le secrétaire général de la FAE. Le président sortant, Abderraouf Bernaoui (41 ans), à la tête de la FAE depuis 2013, est l'unique candidat pour le mandat olympique 2017-2020.Les membres de l'Assemblée générale de la FAE, réunis le 11 février en session ordinaire, avaient adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de Bernaoui et son bureau fédéral pour l'exercice 2016, ainsi que pour le mandat olympique 2013-2016.

Octroi de subventions pour 57 clubs de football amateurs à Skikda

PAS MOINS DE 57 clubs de football amateurs de Skikda, sociétaires de différentes divisions, dont une équipe féminine, ont bénéficié lundi de subventions publiques, au cours d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya, en présence des autorités locales et militaires, a-t-on constaté. Ces aides financières, estimées à plus de 83 millions de dinars, s'inscrivent dans le cadre de l'application des directives de soutien des pouvoirs publics en vue de promouvoir le football amateur, a indiqué le chef de l'exécutif local, Mohamed Hadjar. Octroyées par la Caisse nationale de la promotion des initiatives des jeunes et des activités sportives des clubs amateurs, ces subventions sont susceptibles d'aider les clubs de football de Skikda à promouvoir et à développer cette pratique sportive, a ajouté Hadjar, qui a incité les responsables de ces équipes à faire preuve d'esprit sportif pendant les matchs. Ces subventions ont été ventilées sur 43 clubs de football évoluant dans les divisions d'honneur et prémonneur ainsi que 10 équipes de l'inter-régions, alors que le reste a été répartis sur les clubs de la division inter-ligues, ceux de l'amateur et ceux des divisions professionnelles et féminines, a-t-on expliqué. Les présidents des clubs concernés par cette aide de l'Etat ont salué cette initiative, qui a doté chaque club d'une somme qui varie, selon la division de chaque équipe, entre 500 et 1,5 million de dinars, a-t-on noté.

Athlétisme: 2ème journée des Jeunes Talents

NOUVEAU RECORD D'ALGÉRIE AU LANCER DE DISQUE

L'ATHLÈTE HAMMOUMRAOUI Katia, de l'AC Sidi Aïch, a battu le record d'Algérie du lancer de disque (catégorie U18), lors de la 2e journée des Jeunes Talents qui a eu lieu, avant-hier, au stade annexe de l'OCO Mohamed Boudiaf d'Alger, avec un jet de 39,79 m. L'ancien record de 39,41 m était détenu par Lamia Hanouti du RB Souk EL-Tenine depuis le 30 juin 2000 à Béjaïa. Il faut souligner par ailleurs que c'est le 2e record d'Algérie battu cette saison par les athlètes de la wilaya de Béjaïa, après le record d'Algérie du lancer de marteau de la catégorie U18, établi par l'athlète du CSHB, Khelloufi Chahrazed, avec un jet de 51,43 m réalisé le 3 mars dernier à Béjaïa.

QUART DE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS /CE SOIR À 19H45

BAYERN MUNICH –REAL MADRID

Ancelloti-Zidane ... Comme on se retrouve !

Le FC Bayern München et le Real Madrid CF se retrouvent ce soir une des plus belles affiches de ce quart de finale 2016/17. Ce match aller sera la 23e rencontre entre les deux clubs, ce qui en fait l'affiche la plus souvent disputée en compétition de clubs UEFA.



Les deux équipes ont brillé pour atteindre les quarts de finale, le Bayern étrillant l'Arsenal FC et le Real, qui vise à devenir la première équipe à conserver le trophée depuis l'avènement de l'UEFA Champions League, se montrant trop fort pour le SSC Napoli. Il s'agit de leur troisième confrontation en six saisons, avec une qualification pour chaque club. En dix confrontations à élimination directe, toutes en C1, les deux équipes affichent un bilan de cinq qualifications chacune. Ces deux géants se sont affrontés à neuf reprises en matches aller-retour, le Bayern comptant cinq qualifications contre quatre pour Madrid. La dernière qualification des Espagnols face au Bayern remonte aux 8es de finale 2003/04, lorsque Zinedine Zidane offrait au Real un succès 1-0 au retour au Santiago Bernabéu, et 2-1 sur l'ensemble des deux matches. Madrid a dû se débarrasser du Bayern lors des ses deux dernières campagnes victorieuses en C1, 3-2 sur l'ensemble des deux matches en demi-finales 2000 et quarts de finale 2002. Bilan en 22 rencontres : 11 succès du Bayern, deux nuls, neuf succès du Real, 33 buts pour les Allemands, 31 pour les Espagnols. Invaincu dans la compétition cette saison, le Real dispute les quarts de finale pour la septième saison consécutive et veut devenir le premier club à conserver le trophée depuis l'avènement de l'UEFA Champions League. Les Merengues participent à leur 34e quart de finale de C1, pour six éliminations seulement, la dernière face à l'AS Monaco FC en 2003/04. Le club espagnol a remporté ses huit derniers quarts et vise une septième demi-finale de rang. Un match dans le match celui du maitre Carlo Ancelotti ex entraîneur du Real Madrid entre 2013 et 2015, et son élève Zineddine Zidane aujourd'hui seul à la tête des Meringues. . L'Italien Nicola Rizzoli a été désigné pour arbitrer le match Bayern Munich - Real Madrid, ce soir (20h45).

ATHLÉTICO MADRID-LECEISTER : FILIPE LUIS FAIT LES ÉLOGES DE MAHREZ ET SE MÉFIE DE VARDY

Finaliste malheureux de la dernière Ligue des champions, l'Atlético Madrid reçoit Leicester en quart de finale de C1 ce soir. Les Colchoneros ont hérité du tirage le plus abordable sur le papier, néanmoins, ils se méfient tout de même du champion d'Angleterre en titre qui s'est offert le scalp du FC Séville en huitième de finale. Filipe Luis a encensé Riyad Mahrez et a comparé le caractère de Jamie Vardy à celui de Diego Costa.»Je n'ai pas vu Jamie Vardy jouer énormément, mais il me rappelle beaucoup Diego Costa, il se bat sur chaque ballon pendant le match. Il gagne des duels sur les longs ballons, a un bon jeu de tête, prend bien les espaces. Nous allons devoir être très concentré parce qu'il est très dangereux.

Un des meilleurs joueurs avec qui j'ai joué est Eden Hazard, mais Leicester a Riyad Mahrez, qui fait des choses similaires que mon ancien coéquipier. Il peut être le nouveau Hazard s'il se donne les moyens, il a beaucoup de qualités», a commenté Filipe Luis.

OLYMPIQUE LYONNAIS : AULAS ESPÈRE TOUJOURS PROLONGER RACHID GHEZZAL

LE PRÉSIDENT de l'Olympique Lyonnais Jean Michel Aulas semble croire à un accord encore possible avec Rachid Ghezzal pour la prolongation du contrat de l'international algérien dont le bail arrive à expiration. « Depuis le début, je fais tous les efforts afin qu'il n'y ait pas d'animosité, car je me souviens des années où sur le même sujet il y a eu des problèmes avec des joueurs. Ce lundi midi, on a discuté avec son frère de manière tout à fait saine et l'affaire n'est pas terminée. Moi je le crois quand il dit qu'il n'a pas signé ailleurs et ma foi, s'il peut apporter sa pierre à l'édifice jusqu'à la fin de saison il faut qu'il soit en confiance. Et pour cela, il faut que tout le monde respecte le joueur », a déclaré Aulas ce lundi soir, sur la chaine du club OL-TV.« Peut-être qu'il va partir, car il est en fin de contrat, mais peut-être qu'il va rester et moi ce qui m'intéresse c'est de me porter sur le futur et la possibilité de prolonger le contrat de Rachid. Je n'ai aucune certitude ni aucun engagement, il y a juste eu un échange qui a été positif. Rachid est un garçon intelligent, qui a fait une excellente saison l'année dernière, cette année il joue moins et c'est peut-être en raison d'un manque de confiance. Faisons-lui confiance », a expliqué Jean-Michel Aulas, qui ne veut surtout pas que le public prenne en grippe Rachid Ghezzal alors que rien n'est fait dans ce dossier, que ce soit dans le sens d'une prolongation ou d'un départ. Le frère et représentant de Rachid Ghezzal a confié à la radio algérienne que si l'Italie constituait une solution idéale pour le joueur en fin de contrat à l'OL, il n'était pas impossible non plus que ce dernier prolonge finalement avec Lyon. Ghezzal (24 ans), pur produit de la formation lyonnaise, est courtisé par plusieurs clubs européens entre autres Séville, AS Monaco, et West Ham.

FC Porto : Yacine Brahimi vaudra plus cher

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Yacine Brahimi, est en train de réussir une fin de saison époustouflante. Il vient d'ailleurs d'être récompensé par un titre honorifique de meilleur joueur lors de la rencontre de son équipe, le FC Porto, face à Belenenses dans le cadre du championnat portugais, un match au cours duquel il a non seulement brillé par une prestation de premier ordre, mais également marqué un but sur penalty. Il s'agissait de sa cinquième réalisation en championnat depuis le début de cet exercice, et qui traduit parfaitement son net regain de forme après un début de saison des plus difficiles. En effet, Brahimi avait passé sur le banc de touche la majorité du temps de la première partie de la saison. Une situation qui le courrouçait évidemment au point qu'il a failli changer d'air lors du mercato hivernal. Mais sa participation à la coupe d'Afrique des nations en janvier dernier a dissuadé les recruteurs, car aucun club n'acceptait de se passer des services d'une nouvelle recrue pendant plus d'un mois. Cependant, à force d'abnégation et de patience, l'international algérien a fini par retrouver son meilleur niveau et redevenir un titulaire indiscutable. Etincelant depuis plusieurs semaines, le joueur a vu sa cote grimper de nouveau et cela va assurément lui être profitable en prévision du prochain mercato estival. Courtisé par plusieurs grands clubs européens, Brahimi partira à coup sûr de Porto à l'issue de cette saison. Son plus grand souhait est de quitter le club en ayant remporté le titre de champion le mois prochain. Les Dragons, après le nul décroché du terrain du leader Benfica la semaine passée, est toujours distancé d'un seul point. Voilà qui rend encore serré la course vers le titre, et ce à quelques journées de la fin du championnat.«Nos chances dans la course au titre sont intactes. On fera tout pour remporter le trophée. C'est devenu même une obsession pour moi», déclare Brahimi en quête de son premier titre avec Porto depuis son arrivée dans ce club en juillet 2014. Le joueur de 26 ans se dit même complètement concentré sur cet objectif, reléguant au second plan toute discussion sur son avenir avec Porto. «Pour le moment, je me sens très bien à Porto, où je suis concentré uniquement sur les matches restants, car j'ai tant envie de gagner mon premier trophée avec ce club», insiste-t-il.

LIGUE 2 MOBILIS/ SANCTIONS :

Bourahla (MCEE) suspendu pour 6 matchs ferme, un match à huis clos pour le CRBAF et le GCM

L'ATTAQUANT du MCE Eulma (Ligue 2 Mobilis de football) Mohamed Bourahla a écopé de 6 matchs de suspension ferme pour «geste obscène envers adversaire», a annoncé mardi la Ligue de football professionnel sur son site officiel. Outre cette sanction, le joueur devra s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars. Le MCEE s'est vu infliger une amende de 100.000 dinars pour «utilisation et jets de bouteilles d'eau» lors de la réception du CABB Arreridj (3-0) vendredi dernier. Par ailleurs, le CRB Ain Fekroun a écopé d'un match à huis clos pour «jet de projectiles plus envahissement de terrain par les supporters en fin de la partie» face à la JSM Béjaia (1-0). Le club devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars. Un match à huis clos a été infligé également au GC Mascara pour «jets de pierres répétés avec un arrêt momentané pendant 3 minutes et mauvaise organisation» lors de la réception de l'ASM Oran (1-1)en plus d'une amende de 250.000 dinars. Le soigneur du GCM Benayad Lahcene a écopé d'un mois de suspension ferme pour «comportement anti-sportif envers les officiels» en plus d'une amende de 40.000 dinars.

L'OLYMPIQUE MARSEILLE ENTRE EN SCÈNE POUR GHOULAM

L'OLYMPIQUE MARSEILLE (Ligue 1 française de football) aurait affiché son désir de s'attacher les services du défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne) Faouzi Ghoulam, rapporte mardi le site spécialisé Foot sur 7.Le latéral gauche des Verts serait également pisté par l'autre pensionnaire de l'élite française le Paris SG qui voit en lui le remplaçant idéal pour le Brésilien Maxwell, annoncé sur le départ. Sous contrat avec le club napolitain jusqu'en juin 2018 et refusant de parapher un nouveau bail, Ghoulam serait plus que jamais sur le départ au terme de cette saison. En effet, d'après informations de la radio CRC, reliées par Foot sur 7, Ghoulam aurait récemment rencontré son entraîneur Maurizio Sarri pour lui faire part de son désir de quitter le club du sud de l'Italie. N'ayant pu faire changer d'avis à son défenseur, Sarri aurait décidé de s'appuyer sur le Croate Ivan Strinic pour pallier son absence. Outre les deux clubs français, l'ogre allemand du Bayern Munich est également très intéressé par le profil de l'ex-Stéphanois (26 ans).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE BIS/RETOUR)

MCA-Young Africans : 40,000 billets en vente à partir de vendredi

40,000 BILLETS pour le match MC Alger – Young Africans (Tanzanie) seront mis en vente à partir de vendredi au stade du 5-juillet d'Alger pour cette rencontre prévue samedi (18h00) comptant pour les 16es de finale bis (retour) de la CAF. L'opération de vente des billets débutera à partir de 9h00 et se poursuivra jusqu'à 19h00, précise la même source, soulignant que le prix de l'unité est de 300 dinars. Le jour du match, la vente des billets reprendra jusqu'au coup d'envoi de la rencontre.

Une Belge médaillée de bronze au championnat du monde d'Excel



UNE BELGE figure parmi les trois plus grands experts au monde du programme Excel.
Après avoir remporté le championnat de Belgique de la discipline en novembre dernier, Joke Vranken, une Gantoise de 31 ans, a décroché la médaille de bronze au championnat du monde, organisé la semaine dernière, a-t-on appris auprès de Microsoft.
Elle est la seule femme à figurer sur le podium.
Quatorze nationalités différentes étaient représentées lors de la phase finale, qui a rassemblé 700 participants et qui a été remportée par un Canadien devant un Norvégien.
Joke Vranken, une spécialiste en visualisation de données, a plus de dix ans d'expérience avec Excel, qu'elle utilise tous les jours.
"La finale internationale était plus difficile que le championnat belge, je suis donc vraiment contente d'être arrivée si loin.
C'était aussi une expérience très sympa de pouvoir représenter notre petit pays", a-t-elle commenté, se disant très surprise par sa performance.

SEATTLE
La finale était constituée de trois parties: une course de relais des données, de la gymnastique graphique et une bataille de formules.
Le lauréat canadien a gagné un voyage à Seattle, aux Etats-Unis, où il travaillera à la nouvelle version d'Excel avec l'équipe de développeurs Microsoft.

UNE LÉGÈRE MORSURE DE CE COBRA A TUÉ UN HOMME EN UNE HEURE

LA VICTIME a plus que probablement été mordue par un cobra Naja Naja (cobra indien ou cobra à lunettes). Son venin peut provoquer arrêt respiratoire ou un arrêt cardiaque en une heure. C'est l'un des dix serpents les plus dangereux de la planète.
Tout se passait comme prévu (ou presque)... Comme le précise le Daily Mail, un homme participait à un spectacle en plein air dans le Rajasthan (état du nord-ouest de l'Inde).

Un homme a voulu poser avec un cobra autour de son cou. Le reptile a ensuite réalisé un mouvement soudain pour mordre sa victime. Personne ne s'est rendu compte de son attaque.

VENIN MORTEL
Dans un premier temps, l'homme a continué à être filmé. Sur les images, on le voit juste en train de passer sa main au niveau de l'oreille. Mais seulement une heure après l'attaque, il a perdu la vie à cause du venin du cobra alors qu'il était emmené à l'hôpital.
La victime a plus que probablement été mordue par un cobra Naja Naja (cobra indien ou cobra à lunettes). Il est extrêmement venimeux. Son venin peut provoquer arrêt respiratoire ou un arrêt cardiaque. C'est l'un des dix serpents les plus



La vidéo irrésistible d'un bébé tellement heureux de se réveiller



DÉJÀ 13 MILLIONS de vues pour la vidéo de Kaden Siri, 5 mois.
Postée le 31 mars dernier sur Facebook, la vidéo de Kent Siri, un habitant de Boston, s'approche aujourd'hui des 13 millions de vues. Dans ce clip d'une trentaine de secondes, on peut apercevoir le fils de Kent, Kaden, âgé de cinq mois, qui se réveille tous les matins avec une bonne humeur contagieuse.
Le petit garçon aime dormir emmailloté. "Cela lui procure un sentiment de confort et de sécurité quand il dort", a expliqué son papa. Tous les jours, quand il est libéré de son pyjama pour dormir ou faire une sieste, Kaden lève les bras en l'air avec un grand sourire. Un geste "automatique" que Kent a commencé à filmer avec son téléphone uniquement pour le montrer à ses amis et sa famille. Il avoue être dépassé par le buzz de son fils. "Honnêtement, on a du mal à réaliser."

Le saviez-vous

LES CROCODILES AVALENT DES PIERRES POUR PLONGER PLUS PROFONDÉMENT !



Les crocodiles ingèrent souvent des pierres pour qu'ils puissent plonger plus profondément et rester immergés sous l'eau le plus longtemps possible, en effet, les pierres augmentent leurs poids ce qui leur permet de rester sous l'eau pendant plus d'une heure.
Une autre raison pousse ces reptiles carnivores à avaler des pierres, cette pratique les aide à digérer les proies qu'ils avalent sans les mâcher.

LE CLIP DE CAMPAGNE DE POUTOU PARODIE SON PASSAGE CHEZ RUQUIER

"JE NE PENSAIS pas qu'on pouvait rire de ça à ce point-là."
Ce lundi, la campagne officielle du premier tour pour les onze candidats à la présidentielle s'est ouverte en France. Entre le 10 et le 21 avril, les spots de campagne des candidats vont donc être diffusés par les médias audiovisuels publics, chacun des prétendants ayant droit à 43 minutes, soit dix spots d'une minute trente et huit de trois minutes trente, comme le détaille le site des Inrockuptibles.
Philippe Poutou, qui s'était révélé particulièrement mordant lors du Grand Débat il y a quelques jours - au plus grand bonheur du web - a lancé les hostilités en diffusant un clip parodiant son fameux passage dans "On n'est pas couché" lors duquel Vanessa Burggraf avait été à l'origine d'un fou rire général qui avait fait couler beaucoup d'encre.
Dans cette parodie baptisée "On n'est pas touché", trois comédiens interprètent Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix, le trio se montrant particulièrement moqueurs et condescendants envers le candidat du Nouveau Parti anticapitaliste. "Les ouvriers, c'est vraiment pas la classe aujourd'hui!", lance à la fin de la séquence le faux Yann Moix, hilare, alors que Philippe Poutou joue l'énervement et quitte le plateau.



Mastodon : le réseau social qui pourrait supplanter Twitter [MAJ]

Lancé en octobre dernier ce nouveau venu sur le terrain des plates-formes de micro-blogging propose 500 caractères par post pour s'exprimer dans un joyeux fatras. Le réseau central fédère plusieurs réseaux, la gouvernance est décentralisée, et le nombre d'abonnés grimpe en flèche.Mastodon victime de son succès ou du buzz ? Toujours est-il que de nombreux utilisateurs font état de difficultés pour accéder à la plate-forme ou se connecter. Certaines inscriptions auraient par ailleurs du mal à être validées. Les pics de connexions sont tels que le service est régulièrement saturé depuis le début de la semaine. Patience donc.

Mastodon va t-il écrabouiller le réseau social Twitter ? Beaucoup ont essayé (Spaces de Google par exemple, ou encore Ello) et en dépit de la santé fragile de l'oiseau bleu, la plate-forme de micro-blogging reste une référence et un outil utilisé au niveau mondial.Sauf que Mastodon, lancé en 2016, connaît une véritable explosion des connexions et des créations de compte. Au point de saturer les serveurs du service avec 42.000 comptes. Twitter revendique 319 millions d'utilisateurs. Sur la forme, les "toots" (pouets en français) remplacent les "tweets" et c'est un mammouth qui remplace l'oiseau qui incarne Twitter. Et ces toots sont calibrés à 500 caractères, pour 140 sur Twitter. De quoi mieux laisser aller sa prose en ligne.

L'interface du service permet de suivre plusieurs flux d'actualité organisés en colonne, à l'image des clients Twitter Echofon, Hootsuite ou TweetDeck. Au delà des fils personnalisés, deux timelines sont présentes : une "locale" qui publie les messages publics de tous les utilisateurs connectés à la même instance que vous, et une "fédérée" qui publie les messages des instances intégrées dans Fediverse, c'est à dire le réseau principal de Mastodon.



Le logo de Mastodon.

DÉCENTRALISATION ET LIBERTÉ ABSOLUE

Car la décentralisation est une donnée importante de ce nouveau réseau. Concrètement, chaque utilisateur est en possibilité de créer son propre réseau (sa propre instance) indépendamment d'une quelconque centralité proposée par Twitter. De quoi éviter de voir des messages passer sous le radar à cause des algorithmes ou des choix d'un éditeur de service, tel Twitter. De quoi aussi édicter ses propres règles de gouvernance, instance par instance. Oui, l'anarchie guette.

La conséquence de ce choix d'architecture se constate aussi sur l'identification des utilisateurs. Ainsi, il n'y a pas d'identifiant unique par membre sur l'ensemble du réseau, l'identifiant ne fonctionnant qu'instance par instance. Plus de détail sur cette page.

Mastodon a été créé par Eugen Rochko, un partisan d'un internet libre et ouvert. Il publie régulièrement à propos de Mastodon sur Medium. Son idée en créant Mastodon ? Créer une communauté composée de plusieurs groupes indépendants mais où chaque membres peut interagir avec tout autre membre. "Avec Mastodon, j'ai créé un logiciel qui est une alternative réellement viable à Twitter. Il est utilisable par des personnes qui ne maîtrisent pas nécessairement la technique. Je ne sais pas si le travail que j'ai fait est suffisant pour servir l'avenir de l'humanité, mais je pense qu'il s'agit au moins d'un solide pas dans la bonne direction" dit-il.

LIBRE D'ACCÈS ET OPEN-SOURCE

Mastodon est disponible en libre d'accès et est publié sous licence open-source. "Mastodon n'est pas construit pour vendre vos yeux ou vos analytiques aux publicitaires. Permettre à quiconque d'inspecter le code et y apporter des améliorations signifie qu'il a été conçu pour les gens, par les gens, sous la surveillance des gens" mentionne à ce propos Eugen Rochko.

FACEBOOK S'ENGAGE DANS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



LE ROI des réseaux sociaux lance "Perspectives", un module regroupant les propositions des candidats qui s'affichera lors de la lecture d'un article lié dans le fil d'actualité.Si Facebook a plusieurs fois été accusé d'avoir facilité la diffusion de fausses actualités ayant permis notamment l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, le réseau social cherche aujourd'hui à endosser le rôle d'acteur citoyen en lançant "Perspectives" à l'occasion de la campagne officielle pour l'élection présidentielle française.

Explications : il s'agit d'un nouveau module regroupant les propositions des candidats intégré dans le fil d'actualités qui apparaît suite à la lecture sur Facebook d'un article lié à une actualité politique. Ce module sera poussé systématiquement après ce type de news dans la limite de trois fois par jour, précise le réseau social.

L'outil renvoie alors vers une page regroupant des propositions de candidats (plusieurs thèmes ont été sélectionnés) issues de leurs propres pages Facebook, les pages officielles des prétendants au poste suprême. Afin d'éviter toute polémique, les propositions sont présentées de façon aléatoire, selon un ordre d'affichage qui change à chaque visite.

Par ailleurs, chaque candidat est présenté dans la colonne de réponse, même ceux qui n'ont pas fourni de proposition pour le thème choisi. Dans ce dernier cas, Facebook indique que la proposition n'a pas encore été renseignée.

LES DÉPENSES D'INFRASTRUCTURE DE CLOUD ONT AUGMENTÉ DE 9,2% EN 2016



SI DELL ET HPE dominent le marché ce sont Huawei et Cisco qui connaissent les croissances les plus dynamiques au dernier trimestre 2016. Les instances réseaux sont bien plus prisées que les serveurs et les instances de stockage. Les dépenses d'infrastructure de cloud ont augmenté de 9,2% en 2016 affirme IDC, à 32,6 milliards de dollars. La part de ce type de dépense augmente dans le volume total des dépenses informatiques. Les dépenses totales d'infrastructure ont représenté 37,2% de l'ensemble des dépenses informatiques au quatrième trimestre 2016, contre 33,4% un an auparavant.

Les dépenses de cloud privé augmentent le plus rapidement, en hausse de 10,2%, tandis que les dépenses de cloud public augmentent de 5,3%. Les dépenses pour les centres de données traditionnels diminuent de leur côté de 9%.

Ce sont les commutateurs Ethernet qui sont le plus prisés dans la période actuelle. Cet équipement est utilisé principalement dans les projets de cloud privé, où ce type de dépense à augmenté de 52,7% au quatrième trimestre (+30% tout de même pour les projets de cloud public).

Le réseau plus que le stockage ou la puissance de calcul

Les achats de serveurs et d'instances de stockage augmentent également, mais à un rythme beaucoup plus lent. Les revenus des serveurs ont augmenté de 9,3% pour les projets de cloud privé et de 2,4% pour le cloud public. Les dépenses de stockage ont augmenté de 3,6% côté cloud privé et ont baissé de 2,1% dans le cloud publics.

Côté vendeurs, Huawei et Cisco connaissent les volumes d'affaires les plus dynamiques avec des croissances de revenus respectives de 61,4% et 23,1 %. Dell reste le vendeur d'infrastructure de cloud le plus important, avec 1,58 milliard de chiffre d'affaires pour le dernier trimestre 2016. Avoir Azure comme client a manifestement du bon. HPE bénéficie de son côté de son partenariat en Chine avec H3C, et se positionne second avec un chiffre d'affaires de 1,34 milliard de dollars au dernier trimestre 2016.

A noter que la catégorie "ODM Direct" (Original Design Manufacturer) inclut les vendeurs de matériel en marque blanche qui fournissent entre autre les géants du Web comme Google et Facebook.

Questions ? Réponses !

L'ÉCOUTE PROLONGÉE D'UN BALADEUR MENACE-T-ELLE L'OUÏE ?



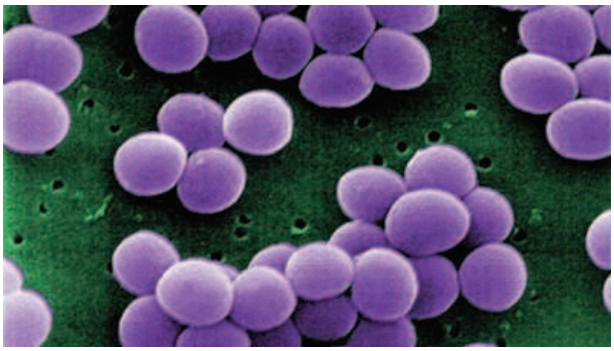
Lecteur mp3, smartphone, chaîne Hi-Fi… 69 % des jeunes de 13 à 25 ans écoutent quotidiennement de la musique. Et 67 % d'entre eux pratiquent l'écoute prolongée, jusqu'à quatre heures par jour.
Les conséquences de cette pratique sur l'audition ne sont pas neutres. Elles dépendent de la durée, et surtout du volume d'écoute. Ainsi est-il recommandé de ne pas dépasser 20 heures d'écoute par semaine avec un baladeur. Une durée qui descend à quatre heures lorsque l'appareil est écouté au maximum de son volume, soit 100 décibels (dB). Sachant que tout bruit au-delà de 85 dB présente un risque pour nos oreilles, écouter son baladeur de manière intensive, et à pleine puissance, revient à mettre en péril notre système auditif et la qualité de notre ouïe. Avec à la clef un risque d'acouphènes, d'hyperacousie voire de surdité totale ou partielle.

Quatre jeunes sur dix souffrent de troubles auditifs

Pour profiter de sa musique préférée tout en protégeant ses oreilles, il est conseillé à votre adolescent de régler son baladeur à la moitié de sa puissance, mais également de diminuer son temps d'écoute. Enfin, il semble essentiel de mettre ses oreilles au repos de temps en temps, notamment s'il est victime d'acouphènes.

Une toxine bactérienne bientôt convertie en antibiotique ?

En modifiant la forme et la structure d'une toxine bactérienne, des biochimistes l'ont transformée en une arme efficace contre nombre de bactéries.



Retourner l'arme d'une bactérie contre elle-même et ses consœurs, c'est ce que propose l'équipe de Brice Felden, du laboratoire de Biochimie pharmaceutique (U835 Inserm), à l'Université de Rennes. En fait, l'arme, une toxine, est en quelque sorte déjà pointée en permanence sur la bactérie, mais une sécurité, une antitoxine, l'empêche de se déclencher tant qu'un stress extérieur (oxydation, acidification) n'a pas détruit le verrou. En 2013, Brice Felden et ses collègues avaient mis en évidence ce mécanisme en étudiant le couple toxine-antitoxine de la bactérie Staphylococcus aureus, pathogène pour l'homme. Lorsque le verrou est levé, la toxine de S. aureus, un petit peptide en forme d'hélice nommé PepA1, se fixe sur la membrane bactérienne, ce qui entraîne sa destruction et la mort de la bactérie.
Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce système de suicide autoprogrammé n'aide pas les organismes infectés à s'en sortir et constitue même une sorte de bombe à retardement, car la toxine non seulement tue les bactéries qu'elle atteint, mais attaque aussi les membranes des cellules hôtes. Certes, quelques bactéries meurent, mais, en même temps, nombre de leurs congénères qui avaient été piégées dans des compartiments des cellules hôtes se retrouvent libres quand la toxine détruit leur prison (sans le suicide de leur comparse, les bactéries piégées auraient terminé leur vie dans ces compartiments, détruites par des enzymes). Les bactéries se répandent ainsi dans l'organisme hôte, qui n'est donc pas épargné, bien au contraire…
Comment, alors, transformer cette toxine en une arme spécifiquement dirigée contre les bactéries ? En d'autres termes, comment la modifier pour qu'elle devienne inoffensive pour les cellules de l'organisme ? Les biochimistes sont partis d'une analogie : depuis quelques années, une classe de petites molécules – les peptides antimicrobiens – intéresse les pharmacologues. Produits par de nombreux organismes (bactéries, plantes, animaux), ces peptides participent à leur défense contre les microbes. Petits, chargés positivement, ils interagissent facilement avec les membranes bactériennes, de charge négative, et constituent donc un réservoir potentiel de molécules thérapeutiques. À l'état naturel, cependant, ces peptides, de fome linéaire, sont détruits par les enzymes de l'organisme, ce qui empêche leur utilisation thérapeutique. En revanche, lorsqu'on les modifie en leur donnant une forme cyclique semblable à celle d'acides aminés, ils deviennent plus stables et ont même une meilleure activité, ce qui en fait de bons candidats pour devenir de nouveaux antibiotiques.
Brice Felden et ses collègues se sont inspirés de cette idée : ils ont synthétisé une série de peptides cycliques dérivés de la toxine PepA1 et ont étudié leur effet sur deux espèces bactériennes, S. aureus et Escherichia coli, ainsi que sur des cellules sanguines humaines, afin de mesurer leur toxicité. Pour optimiser ces peptides vis-à-vis de leur double objectif (détruire les bactéries tout en préservant les cellules de l'organisme), ils ont aussi raccourci la séquence de la toxine et lui ont incorporé des acides aminés qu'elle ne présentait pas naturellement.
Résultat : une des toxines modifiées, nommée Pep11, est sortie du lot. Cette toxine modifiée a sur S. aureus un effet 13 fois supérieur à celui de PepA1, et 31 fois supérieur sur E. coli. De façon générale, elle est capable de détruire un large spectre de bactéries. Elle est aussi sans effet toxique détectable sur les cellules sanguines humaines aux concentrations testées, contrairement à la molécule de départ, PepA1.
Les biochimistes envisagent à présent la préparation d'un antibiotique à partir de ce peptide. « Plusieurs entreprises pharmaceutiques sont intéressées, explique Brice Felden. De notre côté, il s'agit auparavant de déterminer sa pharmacocinétique, sa toxicité sur l'animal et son activité sur un modèle animal d'infection bactérienne. Pep11 pourrait également être développé pour faciliter la pénétration de molécules antibiotiques existantes, en plus de son activité antibactérienne. »

Comment se forment les rides ?

LA FORMATION de rides sur des surfaces courbées résistait à la modélisation mathématique. Une nouvelle approche a permis de préciser ce qui détermine les motifs observés. Quand un grain de raisin se dessèche, sa peau se ride. Le même phénomène est à l'origine des empreintes digitales, l'ensemble des sillons qui forme un labyrinthe unique sur les doigts d'un individu. Cependant, le motif labyrinthique n'est pas le seul à apparaître sur des surfaces courbées. On observe aussi un motif hexagonal analogue à celui qui recouvre la surface d'une balle de golf. Quels paramètres définissent la forme des rides ? Ces structures étaient difficiles à étudier, c'est maintenant possible grâce aux travaux du mathématicien Jörn Dunkel et de son équipe de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT).
On explique souvent la formation des empreintes digitales par l'instabilité de flambage. Lorsqu'un matériau est comprimé, il se déforme uniformément dans un premier temps, avant de se plier lorsque la contrainte imposée devient trop importante. Ce phénomène, mis en avant par Euler, est souvent considéré comme dangereux par les ingénieurs, car il engendre des déformations dont les caractéristiques ne sont pas maîtrisées. Imaginez un immeuble qui fléchirait sous son propre poids ! L'instabilité de flambage est aussi utilisée à des fins positives dans certaines applications. Pedro Reis et Denis Terwagne du MIT ont par exemple montré qu'on pouvait réduire les frottements de l'air (l'effet de traînée) – sur une balle de golf, par exemple – grâce à ce type d'instabilité. Leur expérience consiste à attacher un film mince élastique à la surface d'une sphère et à retirer l'air se trouvant à l'intérieur. Lorsque la quantité d'air retirée est suffisante, le film se comprime fortement, une instabilité de flambage apparaît et des rides se développent à la surface du film. En fonction des paramètres de l'expérience, les rides forment soit un motif de type labyrinthe, soit un motif hexagonal. C'est ce dernier, par exemple, qui permet de réduire l'effet de traînée d'une balle de golf. Les mathématiciens du MIT (Norbert Stoop, Romain Lagrange et Jörn Dunkel) ont cherché à comprendre le mécanisme de formation de ces rides et le processus de sélection entre les deux motifs.



Walter Koiter, de l'Université de Delft, avait développé une théorie mathématique qui décrit les déformations d'une surface courbe et élastique. Cependant, la résolution de ces équations était trop difficile pour étudier la transition entre les différentes formes de rides – le cas qui intéressait Jörn Dunkel et ses collègues –, en raison d'effets non linéaires importants, liés à la courbure de la surface. En appliquant des hypothèses simplificatrices validées expérimentalement, ces derniers ont réduit les équations de Koiter à une seule équation, dite de type Swift-Hohenberg, et dont la résolution numérique est rendue possible (par une méthode fondée sur les éléments finis).
Avec cette approche, les chercheurs du MIT ont tout d'abord déterminé la quantité d'air à retirer dans l'expérience de Pedro Reis pour l'apparition des rides. Ensuite, ils ont mis en évidence le rôle de deux facteurs pour expliquer la sélection du motif de rides : la courbure de la surface et l'épaisseur du film élastique. Par exemple, plus une surface est courbée et plus les rides présentent un motif hexagonal régulier. Plus le film élastique est mince et plus les rides forment des sillons labyrinthiques. Jörn Dunkel et ses collègues ont ainsi quantifié les paramètres qui déterminent la forme des rides. Ils ont aussi observé une phase intermédiaire dans laquelle des formes hexagonales et des rides labyrinthiques cohabitent.
Ce modèle mathématique est confirmé par le fait que les prédictions théoriques et les tests expérimentaux concordent. Le phénomène serait universel et s'appliquerait aussi bien à des échelles microscopiques que macroscopiques. Il interviendrait sur tout type de surface courbée en compression et expliquerait entre autres l'aspect du raisin sec, les empreintes digitales et les circonvolutions du cerveau. Un des points majeurs de la théorie développée par l'équipe de Jörn Dunkel est qu'elle est applicable à n'importe quel type de surface courbée et ne se limite donc pas à la géométrie sphérique utilisée par Pedro Reis dans ses expériences.

75 % des riverains des éoliennes ne sont pas gênés par leur bruit

Alors que les députés se penchent cette semaine sur un amendement proposant de multiplier par deux la distance minimale entre éoliennes et premières habitations, un sondage exclusif CSA démontre l'inadéquation d'une telle mesure avec l'opinion publique. Selon les riverains eux-mêmes, interrogés, la réglementation actuelle garantit d'ores et déjà l'acceptation des éoliennes par les habitants et leur intégration dans le paysage. France Énergie Éolienne appelle les députés à entendre l'avis des sondés et à maintenir la distance minimale actuelle de 500 mètres. En jeu : la capacité de la France à atteindre ses objectifs en termes d'énergies renouvelables.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte souhaite porter "la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030, cet objectif est décliné en 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburants et 10 % de la consommation de gaz". Ce qui signifie, qu'à l'horizon 2030, 40 % de notre électricité devra être produite à partir d'énergies renouvelables.
Or, selon ERDF, en 2014, les énergies renouvelables représentaient 19,5 % de la consommation électrique française. La marge de progression est donc encore importante avant d'atteindre l'objectif du projet de loi.
Malheureusement, les sénateurs, qui ont déposé 1 000 amendements au projet de loi, ont aussi proposé de multiplier par deux la distance minimale entre une éolienne et une habitation, en la portant à 1 kilomètre : "La délivrance de l'autorisation d'exploiter est subordonnée à l'éloignement des installations d'une distance de 1 000 mètres par rapport aux constructions à usage d'habitation, aux immeubles habités et aux zones destinées à l'habitation définies dans les documents d'urbanisme en vigueur à la date de publication de la même loi." (article Article 38 bis BA).
Selon France Energie Eolienne (FEE)[1], cette mesure "marquerait un véritable coup d'arrêt à la transition énergétique, ainsi que le démontre la carte de France avant / après" publiée par la même association : à 1 kilomètre de distance des habitations, les zones propices à l'installation d'éoliennes (selon les SRE, schémas régionaux éoliens) se réduisent à peau de chagrin.
Les députés rétablissent la distance minimale de 500 mètres entre éoliennes et habitations
Finalement, les députés se sont prononcés le 15 avril au soir en faveur du maintien de la distance minimale réglementaire actuelle entre éoliennes et habitations à 500 mètres.
Les députés ont demandé que la distance entre éoliennes et habitations soit fixée au cas par cas par arrêté préfectoral pour chacun des parcs. Or, les professionnels de l'éolien soulignent que les préfets étudiaient déjà au cas par cas l'implantation des éoliennes par rapport aux habitations.

Trois quart des riverains d'éoliennes ne les entendent pas !

Le sondage[3] publié, mené par CSA auprès de Français habitant à proximité de parcs éoliens, casse les idées reçues sur l'acceptation des éoliennes par les riverains. Ils sont 70% à en avoir une image positive et autant à les considérer bien implantées dans le paysage. Plus de trois quart d'entre eux affirment même ne jamais les entendre ! Pour FEE, "ces taux sont révélateurs de la désinformation dont sont victimes les élus." Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne explique : "Le Sénat propose une mesure censée protéger les Français habitant à proximité de parcs éoliens ; or eux-mêmes nous affirment que la distance réglementaire actuelle de 500 mètres leur garantit un cadre de vie inchangé".
France Énergie Éolienne rappelle que la proposition du Sénat d'imposer une distance de 1 kilomètre entre éoliennes et premières habitations a été réalisée sans aucune étude préalable, ni scientifique ni de terrain. Si elle était adoptée, elle rendrait quasiment impossible tout nouveau projet de parc éolien : 85% du territoire se verrait « interdit » d'éolien. Un comble pour une loi qui promet le développement des énergies renouvelables en France !

Des bénéfices écologiques bien perçus par les riverains

L'acceptation par les riverains des parcs éoliens résulte, selon France Énergie Éolienne, de l'attention particulière que portent les professionnels au positionnement des éoliennes, dont l'implantation fait l'objet d'une concertation avec les conseils municipaux et le préfet, à qui la décision finale revient. Les SRE (schémas régionaux éoliens) fixent dans chaque région les zones propices à l'installation d'éoliennes en fonction de critères multiples. Ainsi selon le sondage CSA, 81% des riverains déclarent s'être senti soit confiant, serein, indifférent ou enthousiaste à l'idée de la construction du parc.
Les riverains affirment ainsi non seulement accepter les parcs éoliens, mais aussi apprécier l'engagement de leur commune en faveur de la préservation de l'environnement. "Les éoliennes sont aujourd'hui intégrées par les habitants dans leur vie quotidienne.
Ils sont une très large majorité à en avoir une image positive ou neutre. J'ai toute confiance dans nos investissements en recherche et développement et notre travail d'information pour convaincre rapidement les 7% de la population locale qui expriment encore des réticences. Les députés doivent à présent entendre le message des Français et intégrer l'acceptation exprimée par les riverains dans le projet de loi pour la Transition énergétique, pour construire un modèle énergétique français crédible et durable," conclut Frédéric Lanoë.

RECORD DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES DANS LE MONDE EN 2014

Les déchets électriques et électroniques ont pesé l'année dernière le chiffre record de 41,8 millions de tonnes selon un rapport de l'Université des Nations unies publié ce dimanche. C'est un record. Le poids des déchets électriques et électroniques, ou "e-déchets", dans le monde en 2014 est de 41,8 millions de tonnes, contre 39,8 millions en 2013, selon un rapport de l'Université des Nations unies (UNU) publié ce dimanche.
Près de 60% de ces produits étaient des équipements de cuisine, de salle de bain ou de buanderie, précise l'UNU dans cette étude. Quelque 7% étaient des téléphones portables, des calculatrices, des ordinateurs portables ou encore des imprimantes.

La France 8e plus gros producteur

Selon l'étude, la Norvège est le pays qui produit la plus grande quantité de e-déchets par habitant, avec 28,4 kg, devant la Suisse (26,3 kg) et l'Islande (26,1 kg). La France arrive en 8e position, avec 22,2 kg par habitant. La région qui en génère le moins est l'Afrique, avec un rejet estimé à 1,7 kg par habitant. Au total, le continent a produit 1,9 millions de tonnes de ces déchets.
Mais en termes de volume cette fois-ci, ce sont les Etats-Unis et la Chine qui arrivent en tête, totalisant tous deux 32% de la part mondiale de e-déchets, suivis par le Japon, l'Allemagne et l'Inde.

Une valeur de 48 milliards d'euros

Moins d'un sixième de ces déchets ont été correctement recyclés, souligne aussi l'UNU. Or ils renferment de précieuses ressources comme le fer, le cuivre, ou l'or: ces déchets avaient ainsi pour 2014 une valeur estimée à 48 milliards d'euros.
"Une précieuse 'mine urbaine'" souligne David Malone, sous-secrétaire général des Nations-Unies et recteur de l'UNU, qui évoque "un large réservoir potentiel de matériaux recyclables"
Ces e-déchets contenaient aussi 2,2 millions de tonnes de composants dangereux, comme le mercure, le cadmium ou le chrome, une "'mine toxique' qui doit être gérée avec une attention extrême", avertit David Malone. Le cap des 50 millions de tonnes déchets électriques et électroniques annuels devrait être atteint en 2018.

L'histoire pastorale du Groenland redécouverte

AYANT ANALYSÉ les sédiments du lac Igaliku, au sud-ouest du Groenland, des chercheurs ont pu mettre en évidence l'existence de deux périodes d'élevage intensif d'herbivores dans cette région : la civilisation Viking au Moyen-Âge et à partir des années 1920, lorsque les danois ont mis en place un élevage majoritairement constitué d'ovins.
Anticiper les conséquences des activités humaines actuelles sur la qualité des sols nécessite parfois de se tourner vers les périodes du passé au cours desquelles des phénomènes semblables se sont déjà produits. Les archives naturelles, par exemple les sédiments accumulés au cours du temps au fond des lacs, permettent d'obtenir des informations sur ces périodes anciennes, à condition d'en décrypter le contenu (pollens, spores, minéraux, molécules, etc.).
Le sud du Groenland a une histoire singulière qui en fait une zone d'étude idéale pour estimer les conséquences des activités agropastorales anciennes. Cette région est en effet restée vierge de toutes ces pratiques jusqu'à l'an mil, puis elle a été le théâtre de deux périodes majeures d'anthropisation : la période Viking (de 986 jusqu'au milieu du XVe siècle) puis la période contemporaine (à partir des années 1920).
Désireux d'étudier l'évolution au cours du temps des activités agropastorales autour du lac Igaliku situé au sud du Groenland, des chercheurs du laboratoire Chrono-environnement (Université de Franche-Comté, CNRS) et de l'Institut des sciences de la Terre d'Orléans (Isto, Université d'Orléans, CNRS, BRGM) ont analysé les teneurs en acides biliaires le long d'une carotte sédimentaire couvrant les deux derniers millénaires. Les acides biliaires sont des molécules produites dans les intestins de l'Homme, mais également d'animaux. Parmi eux, l'acide déoxycholique, produit majoritairement dans les intestins d'herbivores, se trouve en grande quantité dans leurs déjections. De même, les spores de champignons coprophiles colonisent majoritairement les déjections des herbivores. Pour la première fois au monde, les scientifiques ont comparé ces deux marqueurs.

Des activités agropastorales interrompues durant cinq siècles

Dans les sédiments d'Igaliku, seul l'acide déoxycholique a été détecté par les chercheurs. Par ailleurs, la comparaison des évolutions au cours du temps des concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles a montré une bonne corrélation. Il semblerait donc que les animaux susceptibles d'avoir été présents autour du lac Igaliku soient essentiellement des herbivores.
Avant l'arrivée des Vikings, les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles dans les sédiments sont stables et relativement faibles, témoignant de la présence d'herbivores sauvages. Ces concentrations augmentent ensuite fortement, traduisant l'introduction puis l'élevage de bétail par les Vikings. Elles diminuent ensuite progressivement de façon synchrone à l'entrée dans la période froide du Petit Âge glaciaire et à l'abandon du Groenland par les Vikings. Les concentrations finissent par se stabiliser à des valeurs deux fois plus basses que celles observées avant la colonisation Viking, ce qui pourrait traduire une réduction de la population d'herbivores sauvages dont l'origine peut être multiple : la péjoration climatique du Petit Âge glaciaire, la chasse ou encore une altération locale de l'écosystème.
Ce n'est que cinq siècles plus tard que les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles augmentent à nouveau, ce qui correspond à la mise en place d'un élevage d'ovins autour du lac d'Igaliku, toujours présent actuellement.
Ce travail publié dans la revue en ligne Organic Geochemistry a été réalisé dans le cadre du projet Green Greenland soutenu par l'Agence nationale de la recherche (Changements environnementaux, planétaires et sociétés) et au sein duquel des paléoclimatologues, des sédimentologues, des paléoécologues, des archéologues et des géochimistes organiciens étudient la réponse globale des écosystèmes sud-groenlandais aux activités agropastorales passées et actuelles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

VEND
Villa 175 m, R+1 avec acte
Ben Chaabane
Tél. (0664) 08.20.70

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البليدة
دائرة الأربعاء
بلدية الأربعاء

إعلان عن فتح تحقيق عمومي من اجل الملائمة وعدم الملائمة

مشروع : استغلال منشأة لصناعة الخرسانة الجاهزة
صاحب المشروع : السيد : بن سماعيل كريم
عنوان المشروع : حوش الشراقة مجموعة الملكية رقم 192 قسم 09 الأربعاء

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الأربعاء
يعلم المواطنين بأنه تبعا لقرار السيد والي ولاية البليدة رقم 941 المؤرخ في 2017/03/20 سيفتح تحقيق عمومي من أجل الملائمة وعدم الملائمة مشروع استغلال منشأة لصناعة الخرسانة الجاهزة لفائدة السيد : بن سماعيل كريم الكائنة حوش الشراقة مجموعة الملكية رقم : 192 قسم 09 - الأربعاء.
لهذا الغرض سيتوجه المحافظ المحقق المفوض من طرف السيد والي ولاية البليدة إلى مقر بلدية الأربعاء في اليوم المقرر ولمدة ثمانية أيام (08 أيام) ابتداء من : 2017/04/09 إلى غاية 2017/04/16. ليستلم من الساعة الثامنة صباحا إلى غاية الساعة الرابعة والنصف مساءا (16.30 سا) تصريحات سكان الحي حول المشروع المذكور اعلاه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 008/17

ANNIVERSAIRE



Le 14 mars est une journée symbolique pour moi car en ce jour est né mon grand-père **Bouabid DJILALI,** qui a fêté ses 78 ans.
Que Dieu te protège et te donne une longue vie pleine de santé et de bonheur.
Ton petit-fils Mohamed ainsi que toute la famille qui t'aime et te respecte te souhaitent un joyeux anniversaire.
A tes 100 ans incha'Allah.
Que Dieu te garde pour nous djedou.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE CITRON : UN MIRACLE DE LIMPIDITÉ



Disponible tout au long de l'année, le citron est connu, par les tenants de la médecine traditionnelle indienne, l'Ayurvéda, comme la « pomme médicale », tant ses principes actifs ont a offrir à notre peau… et à notre organisme.

- Des vertus cosmétiques : Riche en vitamines C et en acides de fruit, il est à la fois astringent, rééquilibrant, tonifiant, antirides et antitaches. Ses actions principales : il purifie, adoucit la peau et éclaircit le teint. Le citron redonne également vie aux cheveux ternes et fatigués - particulièrement après une période de stress important – et fortifie les ongles qui ont tendance à se dédoubler.

- Des avantages pour la santé : Absorbé régulièrement, il renforce le système immunitaire, tonifie le système nerveux et la circulation sanguine, a des vertus rafraîchissantes, diurétiques et anti-rhumatismales. Selon la tradition âyurvédique, il permet également de neutraliser toutes les mauvaises vibrations, qu'elles soient physiques ou psychiques.

- Pour qui : Pour tout types de peaux sauf les épidermes sensibles. Grâce à leur action reminéralisante, les soins au citron sont particulièrement conseillés aux personnes travaillant de longues heures derrière un ordinateur et donc plus exposées aux ondes électromagnétiques.

BOIRE DE L'EAU POUR PERDRE DU POIDS: *C'EST POSSIBLE!*



Pour celles et ceux qui le souhaitent, rien de plus simple. Selon une équipe de chercheurs de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), boire un demi-litre d'eau (gazeuse ou non) une demi-heure avant chaque repas permettrait d'accélérer la perte de poids. "Boire simplement 50 cl d'eau, trois fois par jour, avant de manger devrait vous aider à perdre du poids. C'est quelque chose qui ne devrait pas être très difficile à intégrer dans nos plannings quotidiens", ont déclaré les auteurs de cette étude, dont les résultats paraîtront dans le numéro de septembre de la revue Obesity.
Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi 84 adultes obèses pendant 12 semaines. Chacun a reçu des conseils sur la gestion du poids et un manuel expliquant comment adapter son mode de vie, améliorer son régime alimentaire ou encore pratiquer une activité physique. Puis ils ont été séparés en deux groupes.



Le premier devait boire 500 ml d'eau 30 minutes avant le petit déjeuner, le déjeuner puis le dîner. L'autre en était dispensé mais devait imaginer avoir le ventre plein avant chaque repas. Contre toute attente, les résultats obtenus viennent bien confirmer leur hypothèse.
Ainsi, les personnes qui se sont hydratées avant chaque repas ont perdu en moyenne 4,3 kilos au cours des 12 semaines, soit 1,3 kilo de plus que ceux ne l'ayant pas fait. "Lorsque cette méthode est combinée avec de brèves instructions comme augmenter son activité physique ou avoir une alimentation plus saine, elle peut aider les gens à perdre du poids supplémentaire", a précisé le Dr Helen Parretti, l'auteure principale de l'étude.
Forts de ces conclusions, les chercheurs espèrent désormais qu'elles feront avancer la recherche sur l'obésité. Ils envisageraient, également, de mener une nouvelle étude sur une période plus longue avec cette fois-ci un plus grand nombre de participants.

EST-IL VRAI QUE LE GOÛT SE DÉVELOPPE TARDIVEMENT CHEZ L'ENFANT ?



Les enfants savent-ils différencier les aliments ? A quel âge ont-ils des préférences alimentaires ?

C'est une idée reçue qui vient du fait que le goût et l'odorat ont été très peu étudiés. Dans notre culture, ces sens sont mal considérés : par exemple, ça ne se fait pas de renifler un aliment avant de le manger. Pourtant, dès le cinquième mois in utero, le fœtus sent aussi bien qu'il voit. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les préférences très marquées interviennent rarement avant l'âge de 2 ou 3 ans.

L'ortie pour fortifier les cheveux



Quels sont ses bienfaits sur les cheveux ? L'ortie contient de la méthionine et de la cystéine, présentes dans la kératine des cheveux. Ce sont elles qui leur apportent force et élasticité. Les vitamines du groupe B favorisent leur croissance. L'ortie renferme aussi beaucoup de zinc, qui permet de rééquilibrer les sécrétions de sébum, et du fer, efficace comme antichute (Pour renforcer les cheveux, Huile capillaire au neem)

À quelle fréquence ? Pendant trois mois, une à deux fois par an, à la suite d'une perte abondante de cheveux (après un accouchement ou une période de stress).

Que faire contre les points noirs ?

*Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau. La pomme de terre Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour. *Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Le citron Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.



Riz au poulet

Ingredients

•3 ou 4 cuisses de poulet
•1 bol de riz (bien rincer en frottant entre les mains)
•½ poivron rouge
•1 carotte
•2 gousses d'ail
•2 tomates (en conserve)
•3 c-a-c de sauce tomate
•1 verre de petits pois (surgelé pour moi)
•1 oignons haché
•1 c-a-soupe de persil haché
•1 feuille de Laurier
•1 cube de bouillon de volaille
•1 c-a-c de gingembre
•½ c-a-c de curcuma
•sel, poivre
•1 c-a-c de paprika
•½ verre à thé d'huile et huile d'olive

Méthode de préparation

1.Dans une cocotte, verser l'huile et l'huile d'olive et ajouter l'oignon et l'ail hachés.
2.Ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer.



3.Ajouter les tomates coupées en petits morceaux, les carottes ainsi que le poivron rouge (si vous utilisez les petits pois frais c'est le moment de les ajouter).
4.Ajouter les épices (gingembre, paprika, curcuma, sel, poivre et cube de bouillon). Parsemer de persil haché.
5.Verser l'eau (1 L à peu près) fermer la cocotte et cuire jusqu'à cuisson du poulet.
6.Retirer les cuisses de poulet enduire de beurre et faire dorer au four.
7.Faire chauffer 1 c-a-soupe d'huile et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide.
8.Verser la sauce et les légumes dessus ainsi que les petits pois (si surgelés) et le laurier. Ajouter la sauce tomate.
9.Couvrir et laisser cuire le riz.
10.Servir le riz avec le poulet doré au four.

Falafels ultra-faciles

Ingrédients

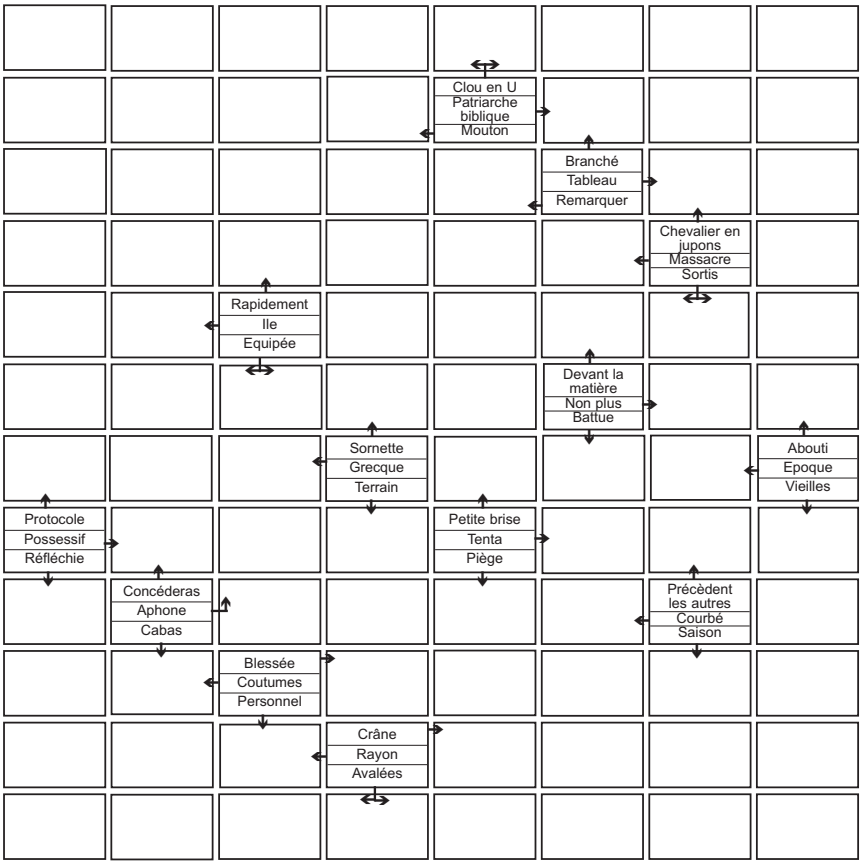
•1 boîte (400 g) de pois chiches égouttés
•80 g de chapelure, ou plus si besoin, divisé en deux
•1 petit oignon grossièrement haché
•6 cl d'huile d'olive
•1 œuf
•2 cuillères à soupe de persil séché
•1 cuillère à soupe de curry en poudre
•1 cuillère à soupe d'ail semoule
•1 cuillère à soupe de jus de citron
•1/2 cuillère à soupe de poivre noir moulu
•25 cl d'huile d'olive pour la friture

Méthode de préparation

1.Mixer les pois chiches, la moitié de la chapelure, l'oignon, l'huile d'olive, l'œuf, le persil, le curry, l'ail semoule, le jus de citron et le poivre noir. Arrêter lorsque le mélange fait des petits morceaux. Rajouter de la chapelure si le mélange est trop humide.
2.Former à partir de ce mélange des boulettes de la taille d'une balle de golf et les déposer sur une assiette.
3.Écraser les boulettes de sorte à former des galettes et les recouvrir du reste de chapelure.
4.Faire chauffer les 25 cl d'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen et y faire revenir les galettes jusqu'à ce qu'elles croustillent, environ 3 minutes de chaque côté.



Mots fléchés n° 1471



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

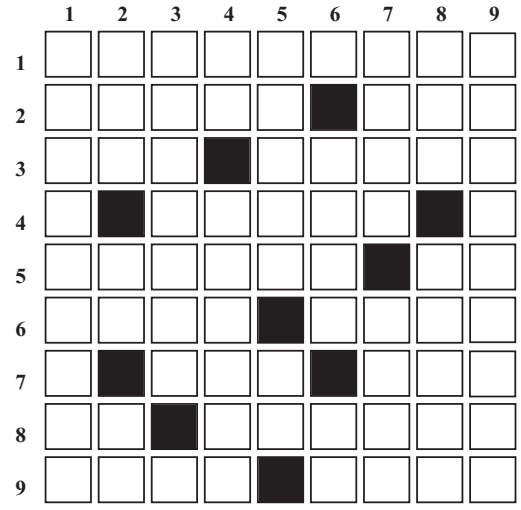
Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

Mots croisés 9/9 n° 1471



Horizontalement
1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

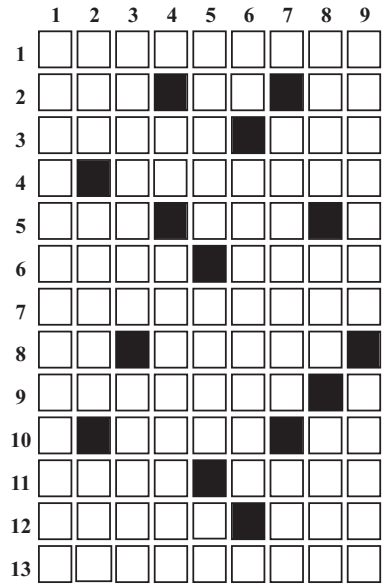
Verticalement
1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement
ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement
1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement
1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement
PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

SODUKU 200

Pour Jouer au Soduku

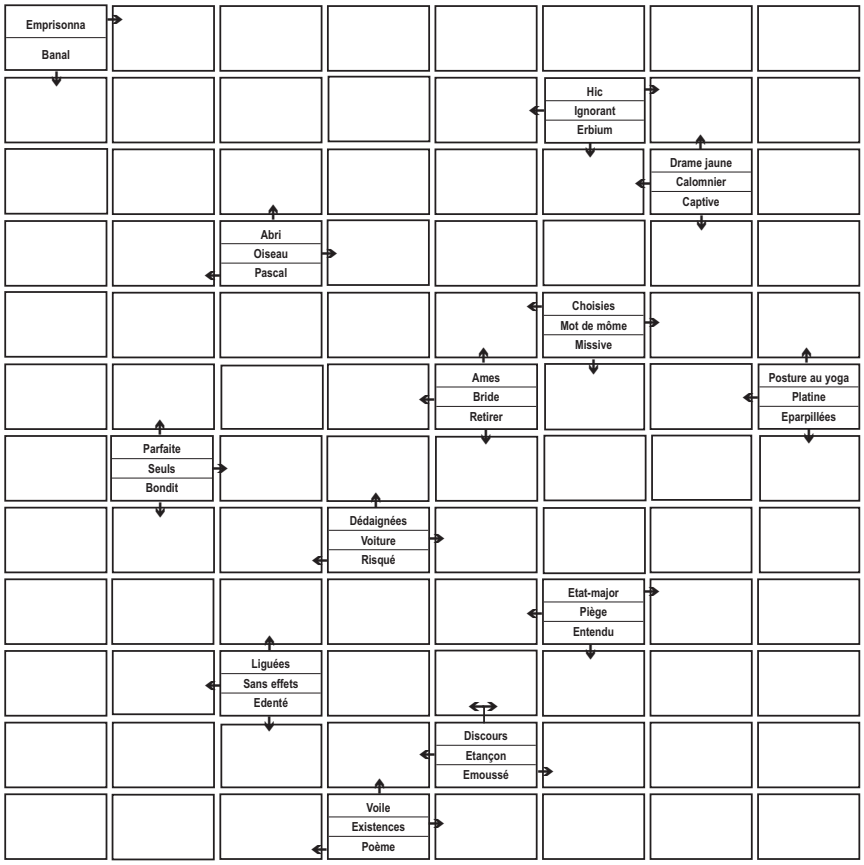
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8

SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

Mots fléchés n° 1447



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

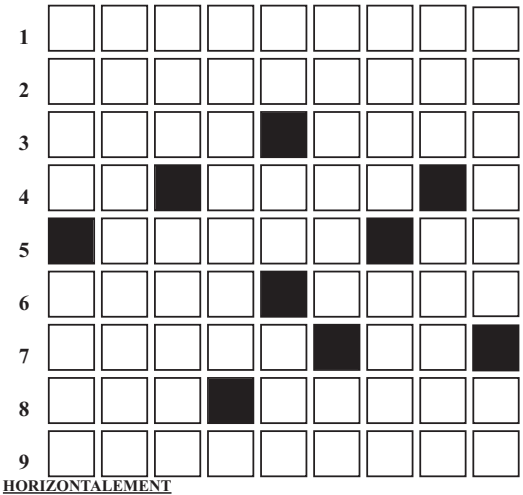
Horizontalement

- RAMASSA
- TARI - UNI
- IDEALE - N
- TOSSE - BE
- UT - MURIS
- LESERAS -
- ARA - RIEN
- R - INERTE
- INNE - ASA
- SUEURS - N
- AI - FA - ST
- ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
- RADOTER - NUIS
- ARES - SAINE - O
- MIASME - NEUF -
- A - LEURRE - RAT
- SUE - RAIRAS - O
- SN - BISETS - SU
- AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

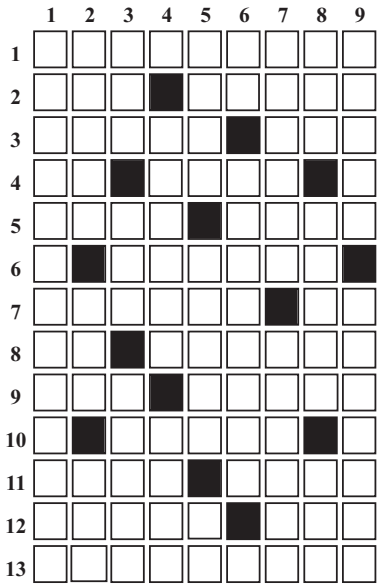
Horizontalement

- IMPETUEUX
- MAUVIETTE
- MUR - GLU - R
- ES - PREVUE
- NOTEE - ERS
- SALVES - E -
- IE - ESAU - T
- TELL - URNE
- ESSENTIEL

Verticalement

- IMMENSITE
- MAUSOLEES
- PUR - TA - LS
- EV - PEVELE
- TIGREES - N
- UELE - SAUT
- ETUVE - URI
- UT - URE - NE
- EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

- RENDUE - OR
- E - GUS - BUE
- SISE - LUXE

Verticalement

- MOUSTIQUAIRES
- AISEES - VIRE - I
- REEL - EH - RANGS
- M - RECREES - DUE
- OS - CLERC - JUS -
- NANTI - BUTEE - L
- NUE - PRISEE - BU
- ECOSSEE - EPOUX
- RENE - GROS - REE
- MARMONNER
- OIE - SAUCE
- USER - NEON
- SELECT - SE
- TE - CLIPS - ISERE - REG
- Q - HERBIER
- UV - ECUS - O
- AIRS - TEES
- IRA - JEEP -

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					

SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



21.55 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo , Justin Chambers...

Tous les membres d'une famille arrivent aux urgences après le carambolage de leur convoi funéraire. L'accident a été causé par la plus jeune fille du défunt, qui n'avait plus donné de ses nouvelles depuis une dizaine d'années. Peu après, la veuve est victime d'une crise cardiaque. Elle est déclarée morte mais revient peu après miraculeusement à la vie. De retour de New York, Arizona est tiraillée entre Andrew et Alex, à qui elle reproche de compromettre sa carrière.

21.00 : Un fils



Téléfilm avec Michèle Laroque , Maxence Perrin...

Mariée et mère de trois adolescents, Mathilde, qui travaille au planning familial d'une ville de province, accueille une jeune fille, venue se faire administrer la pilule du lendemain. Très vite, elle perçoit le trouble de Léa, visiblement en grande détresse, qui finit par avouer qu'elle a été victime d'un viol, lors d'une fête, quelques jours auparavant. Mathilde découvre avec effroi que l'agresseur n'est autre que son propre fils, Florian, âgé de 16 ans.

19.55 : Le monde de Jamy



Sciences et technique - France (2014) - 11 épisodes

En observant le comportement des chiens, des perroquets, des chats, des cochons, ou encore des singes et des cacatoès, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa explorent leur intelligence et leurs sentiments. Si les animaux savent compter et chanter, peuvent se révolter contre l'injustice, être dépressifs, et même développer un sens de l'humour, il convient cependant de distinguer le vrai du faux.

20.00 : Top chef



Téléréalité - 8 saisons / 99 épisodes

Pour la douzième semaine de compétition, Franck, Jérémie et Julien, les trois demi-finalistes encore en lice, vont devoir se montrer imbattables sur leur propre terrain : ils ont en effet le loisir d'imaginer eux-mêmes le thème de leur épreuve, qu'ils imposent également à leurs adversaires. Quelle stratégie adopter ? Faut-il choisir la facilité ou chercher à mettre son rival en difficulté, quitte à prendre des risques ?.

19.00 : Bayern Munich (Deu) / Real Madrid (Esp)



Football / Ligue des champions

Football - 2016 saisons / 1261 épisodes

Ligue des champions. Quart de finale aller. Bayern Munich (Deu) / Real Madrid (Esp).

20.00 : Super-héros, la face cachée



Sport - France (2015) - 12 épisodes

Arnaud Tortel, kinésithérapeute et préparateur sportif de haut niveau, part à la rencontre de sportifs de l'extrême. Il dresse le portrait d'Alain Robert, l'homme-araignée, spécialiste mondial de l'escalade d'immeubles en solitaire, et de Géraldine Fasnacht, la femme oiseau, pionnière du vol en combinaison ailée, ou wingsuit.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:19	Fadjr 04:25	Fadjr 04:38	Fadjr 04:41	Fadjr 04:47	Fadjr 04:52	Fadjr 04:56
Dohr 12:30	Dohr 12:35	Dohr 12:49	Dohr 12:40	Dohr 12:56	Dohr 13:01	Dohr 13:04
Açr 16:10	Açr 16:14	Açr 16:29	Açr 16:16	Açr 16:35	Açr 16:40	Açr 16:43
Maghrib 19:06	Maghrib 19:10	Maghrib 19:24	Maghrib 19:10	Maghrib 19:30	Maghrib 19:35	Maghrib 19:38
Icha 20:30	Icha 20:33	Icha 20:49	Icha 20:29	Icha 20:54	Icha 20:59	Icha 21:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5751 – MERCREDI 14 RADJAB 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	10°
Oran	27°	9°
Constantine	20°	5°
Ouargla	27°	12°

ECOLE D'APPLICATION D'INFANTERIE DE CHERCHELL

VISITE GUIDÉE AU PROFIT DES JOURNALISTES

L'Ecole d'application d'infanterie située non loin de la ville de Cherchell au lieu-dit Tchoupane, dans la wilaya de Tipasa, a organisé avant-hier une visite guidée pour les journalistes de la presse écrite ainsi que ceux de l'audiovisuel.

Les stagiaires reçoivent un enseignement militaire sous forme de sessions dans la tactique, les assurances de combat ainsi que l'assurance technique et administrative. Lors de cette visite guidée au profit des journalistes, le nouveau général Djelloul Ryh, commandant en chef de l'Ecole d'application d'infanterie (EAI), a rappelé que son école est celle qui forme les meilleurs éléments des forces terrestres.

L'EAI compte en effet des cadres qualifiés qui ont une base pédagogique et matérielle qui permet aux stagiaires, selon son premier responsable, d'avoir une formation dans différentes sciences militaires théoriques et pratiques, et ce à un niveau international.

Cette visite, qui entre dans le cadre de l'application du plan général de communication tracé par le commandement des forces terrestres, vise, selon le général Djelloul Ryh, à informer les citoyens des activités et des missions de l'école. Créée en 1993, celle-ci forme des officiers d'application, des officiers et sous-officiers, des officiers du service national, des officiers actifs, des sous-officiers contractuels ainsi que des stagiaires étrangers de pays voisins.



En effet, outre l'enseignement général (langues étrangères basées sur des termes militaires, informatique, sciences humaines et sociales) et la spécialisation (technique des engins, tirs, armes...), les stagiaires reçoivent un enseignement militaire sous forme de sessions dans la tactique, les assurances de combat et l'assurance technique et administrative.

Grâce aux explications et aux données riches en informations, l'excellent accueil des cadres de l'école a permis aux hôtes de l'établissement de constater de visu les avancées technologiques de haut niveau pratiquées au profit de ses stagiaires, dont des cadres relevant d'autres institutions, à l'image de plusieurs promotions de cadres douaniers.

L'entraînement des stagiaires se fait suivant un plan d'exercices démonstratifs avec tirs au champ de tir, précédés par des tirs en simulation et des séances de pilotage dans les salles de cours. Enfin, la visite a été couronnée par une exposition sur le paquetage du combattant, ainsi que l'armement individuel et collectif.

Si cette visite guidée s'inscrit dans le plan de communication annuel de l'Ecole d'application d'infanterie, il est évident que ses responsables visent à mettre en valeur les avancées remarquables enregistrées par cette grande école depuis le 10 avril 1993, date de sa création.

A la fin de la visite, Djelloul Ryh commandant en chef de cette école, entouré des hauts gradés, a offert un repas aux invités de la presse à l'occasion du 24e anniversaire de cette formidable Ecole d'application d'infanterie.

Mohamed Lalaoui

LE DG DE LA CASNOS RÉVÈLE :

Deux millions d'employeurs et de travailleurs encore non affiliés à l'organisme

LES MESURES de facilitation en direction des employeurs et travailleurs non-salariés afin de les encourager à s'affilier à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) ont permis d'augmenter sensiblement le nombre de ses cotisants a indiqué hier à la Chaîne III le DG de la CASNOS, Achak Youcef Chawki.

Parmi ces mesures, ce dernier fait état de celle leur permettant de bénéficier d'une réduction des pénalités de retard pouvant être de 50%, voire 100 % «dans certains cas». Il a tenu à signaler par ailleurs que les nouveaux assurés pourront, après s'être affiliés à la Caisse, bénéficier «immédiatement» l'accès aux soins et ouvrir droit à une pension de retraite conséquente à la fin de leur carrière. L'intervenant explique que les non-salariés n'ayant pas cotisé ont toujours le loisir de le faire en commençant à régler leurs obligations pour l'année en cours, précisant que les charges qui leur seront réclamées, dans un premier temps, sont déductibles de tout impôt.

Quand on lui fait remarquer qu'en dépit des facilitations qui leur sont offertes l'adhésion des non-salariés à la Casnos reste «très timide» (1 million d'assurés sur un potentiel estimé à 3 millions), Achak rappelle qu'en 2014, il y avait moins de cotisants à jour et que, depuis, il y a eu un saut quantitatif conséquent. Il explique, d'autre part, que les entrepreneurs et travailleurs non-salariés se présentent de plus en plus pour apurer leur situation vis-à-vis de la CASNOS. Il en veut pour preuve l'augmentation de 93% de ses recettes, qu'il chiffre à 38 milliards de dinars pour le premier trimestre de 2017. De l'élargissement du système de cotisations aux quelque 1 million d'agriculteurs, dont le nombre d'affiliés est, dit-il, passé de 3 à 18% en quelques années, le directeur général de la CASNOS indique que celui-ci est en constante progression, ajoutant attendre un accompagnement du ministère de l'Agriculture pour l'augmenter davantage.

S. N.

PROTÉGEZ VOTRE SMARTPHONE AVEC LE SERVICE EXCLUSIF «SÉCURITÉ PLUS» D'OOREDOO

Offre limitée : bénéficiez d'une année de protection à 300 DA seulement

OOREDOO, innovateur technologique, lance son nouveau service exclusif «Sécurité Plus» offrant une protection optimale des Smartphones ainsi qu'une sauvegarde et une restauration des données personnelles. Ce service offre une licence antivirus originale McAfee Active Protection compatible avec les Smartphones sous Android et iOS pour assurer une protection optimale et globale aux adeptes des nouvelles technologies. «Sécurité Plus» est une solution efficace pour protéger son smartphone et optimiser ses performances, sauvegarder et restaurer les données personnelles, protéger sa navigation sur Internet (WiFi et données mobiles) et ses applications, activer son antivol à travers la localisation, le verrouillage et la suppression des fichiers à distance, ainsi qu'une large panoplie de fonctionnalités de protection. Afin de bénéficier du service « Sécurité Plus «, le client peut tout simplement créer son compte sur : http://ore.do/antivirus ou http://securiteplus.ooredoo.dz puis télécharger sa licence originale via Google Play ou AppStore. Pour accéder à ce service, le client peut choisir entre deux formules : la formule mensuelle à 100 DA et la formule annuelle à 990 DA. Afin d'offrir à ses clients la possibilité de découvrir ce nouveau service innovant, Ooredoo propose une offre limitée permettant une souscription annuelle à seulement 300 DA au lieu de 990 DA. A travers ce service inédit, Ooredoo entend accompagner ses clients de manière efficace et leur offrir une expérience unique de l'Internet mobile avec les meilleurs services et les meilleurs tarifs.

TOURISME ET VOYAGE

L'Algérie parmi les derniers pays dans le monde arabe

ENCORE une fois, l'Algérie a été classée parmi les pays touristiques les moins compétitifs, dans le monde arabe, en particulier, et dans le monde, en général. C'est ce qui a été annoncé hier dans le classement du Forum économique mondial (FEM). En effet, selon le dernier classement du FEM sur l'indice de compétitivité des secteurs du tourisme et du voyage, l'Algérie est devancée par des pays comme le Liban ou le Koweït. Toutefois, la destination Algérie est mieux placée que celle de la Mauritanie et du Yémen.

L'Algérie a perdu plus de dix places, selon le FEM. Le Liban a été classé 10e sur 14 pays de la zone Mena, tandis que les Emirats arabes unis et le Qatar sont en tête. Au niveau mondial, le Liban a été classé 96e sur 136 pays, devant le Rwanda, l'Albanie et la Bolivie, mais précédé par l'Iran et la Serbie.

L'indice de compétitivité des secteurs du tourisme et du voyage mesure les politiques mises en place par un pays pour encourager le développement durable de ces deux secteurs, indique le Lebanon This Week de la Byblos Bank. Le Liban a obtenu un score de 3,37 points, tandis que la moyenne mondiale était de 3,81 points et que celle des pays arabes de 3,54 points. L'indice est calculé sur la base de quatre variables : le cadre général du pays, tel que la sécurité et l'environnement des affaires, les politiques ou stratégies qui ont un impact sur l'industrie du tourisme et du voyage, la qualité de l'infrastructure et les ressources naturelles et culturelles.

S. A.

LA FAF VERSION ZETCHI FAIT ENCORE DANS L'APPROXIMATION

Les matchs des demi-finales de la coupe d'Algérie reportés après les législatives

LES MATCHS des demi-finales de la coupe d'Algérie ont été reportés jusqu'après les Législatives, a annoncé, hier la Fédération Algérienne de Football (FAF) sur son site web.

La commission de la Coupe d'Algérie de la Fédération a, ainsi, pris la décision de reporter les rencontres des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors) opposant d'une part, le CR Belouizdad à l'USM Bel-Abbès et d'autre part, le MC Alger à l'ES Sétif à une date ultérieure. Les dates de ces deux rencontres seront communiquées ultérieurement, a encore précisé la même source.